Adresse au conseil d’administration du Channel

Francis Peduzzi, janvier 2022

Introduction

Cette adresse au conseil d'administration du Channel était mon engagement lors de la réunion du même conseil d'administration tenue en juin dernier.
Depuis cette réunion, sont intervenus des éléments nouveaux.
Prévue au départ pour évoquer l'état du Channel et des murs qui le composent, nous profiterons donc de l'occasion pour aborder un certain nombre de sujets qui regardent à la fois l'immédiat et le proche avenir du Channel.

Cette adresse se déclinera en trois temps :

- la rentrée de la saison 2021-2022
- le proche avenir avec *Feux d'hiver* en décembre 2022 face à la réalité de la situation pandémique, dans ses réalités budgétaires
- les bâtiments, première raison de ce texte.

Avec peut-être en avant-propos ce rappel utile. Ni les membres représentant les usagers du Channel, ni le président, ni l'équipe du Channel et son directeur, n'ont pris la décision de faire naître un jour une scène nationale.
Cet acte relève d'une décision politique qui ne leur appartient pas, mais vis-à-vis de laquelle ils ont une responsabilité.
Cette responsabilité est de définir une stratégie de développement de la scène nationale et de la faire exister du mieux possible.
Elle est aussi d'éclairer. Placés au premier rang, nous avons donc le devoir d'informer sur la situation objective du Channel.
Ce que nous faisons ici.
Et celle des tutelles est de poser les actes (ou pas), à la lumière des éléments portés au débat, écrivant ainsi le destin du Channel.

C'est le sens de ce document de donner la connaissance de la situation afin de permettre des choix à la juste mesure de ce qui est rapporté dans les pages qui suivent.

La rentrée de la saison 2021-2022

Il faut l'écrire. Nous faisons figure de relative exception, même si nous sentons dans les salles que nous fréquentons ces derniers temps comme une vigueur nouvelle. Nous ne subissons pas la baisse spectaculaire de la plupart des théâtres ou scènes nationales en France. Là où d'autres salles remplissent à 30 ou 50% de leurs jauges habituelles, nous sommes à 100%. Là où d'autres n'ont aucune visibilité sur les prochains mois du premier semestre 2022, autrement dit peu de réservations, les billets proposés, pour cette période, sont déjà presque tous vendus. Ainsi de mars à juin 2022, sur 31 représentations, 28 sont complètes et il ne reste que 76 places à vendre sur les trois autres.
Ce qui nous intéresse, c'est de comprendre le pourquoi des choses.
Nous n'avons pas toutes les réponses. Comme nous l'avons écrit dans *Sillage*, notre journal mensuel, les experts du Channel sont d'abord les personnes qui y viennent. Ce sont eux les juges de paix de notre travail. Et ce sont eux qui savent pourquoi ils fréquentent le lieu et la diversité de ses propositions artistiques.
Comment expliquer cette réalité ? Nous croyons voir ici, en partie au moins, le fruit d'un travail mené durant de longues années, le résultat de choix conscients et mûris.

Pour notre part, dans notre tentative de compréhension, nous décelons plusieurs pistes d'explication :

- la force du concept initial, celui du lieu de vie, où le spectacle que l'on vient voir n'est qu'une dimension des usages, où se joue au quotidien la possibilité d'une proposition plurielle, avec le bar, le restaurant, la librairie
- un soin porté à l'accueil, à travers notamment une présence et une veille constante des membres de l'équipe du Channel dans leur ensemble (toutes les dimensions de l'accueil sont gérées directement par l'équipe du Channel, y compris les soirs de spectacle)
- l'attrait de la programmation, que chaque saison semble confirmer. Il faut dire que nous prenons un soin particulier à l'élaborer et qu'elle est pensée dans son adresse à la population. Sans doute également que la manière d'en parler ne nuit pas à son attrait
- la politique tarifaire, qui, comme nous l'avons toujours défendu, n'est pas un caprice mais le fruit d'une réflexion profonde qui s'est affirmée au fil du temps.

Mais ces pistes ne sont que des intuitions. C'est pourquoi nous invitons le conseil d'administration, dans toutes ses composantes, à dépasser le simple constat et à permettre une véritable analyse de cette réalité.

Cela passe par le fait de se donner les moyens d'une réflexion approfondie.
Au-delà d'une discussion convenue autour du bilan du contrat d'objectifs, dont nous pouvons d'ailleurs nous demander quelle valeur lui accorder après tant de coups de canifs portés à son endroit, nous sollicitons un travail nourri des outils d'analyse des sciences sociales. Les indicateurs du contrat d'objectifs paraissent inadéquats et trop étriqués pour répondre à la mesure d'une analyse qualitative.

Seule une recherche approfondie, une exploration menée par un laboratoire universitaire permettrait de mieux cerner les raisons, les tenants et les aboutissants d'une réalité manifestement singulière.
Non pas nous instituer en exemple, mais permettre de dégager des enjeux et mettre à jour des questions et orientations de travail utiles à nos pratiques professionnelles et au sens de la mission de service public qui est la nôtre.
En quelque sorte, faire œuvre utile pour l'ensemble du paysage artistique.

Feux d’hiver

Fin 2022. *Feux d’hiver* ? Ou pas *Feux d’hiver* ?
Feux d’hiver clôturera-t-il l’année ? La question est posée.
Nous ne revenons pas sur ce que représente *Feux d’hiver* dans l’histoire du Channel, ce que représente cette manifestation dans la vie culturelle régionale, ce qu’elle raconte dans le paysage artistique, et combien, nous venons encore de le vérifier en ce mois de décembre 2021 (par les nombreux messages qui nous sont arrivés), elle est attendue, espérée, et désormais inscrite dans le calendrier.

Quelles sont les incertitudes qui entourent la tenue de *Feux d’hiver* en 2022 ?

Le Covid
D’abord dire que *Feux d’hiver* ne peut supporter aucune restriction de jauge. Dans les salles, c’est inimaginable.
À l’extérieur, ce serait impossible à maîtriser, dès la nuit tombée, et en particulier le 31 décembre. Nous ne sommes pas devins, mais nous voulons penser que la pandémie ne devrait pas empêcher la tenue de la manifestation. Il faut bien faire preuve d’un peu d’optimisme. Nous écartons donc pour l’heure la question sanitaire. Et nous voulons commencer par l’essentiel.

La réalité budgétaire
Sans certitude, nous avons commencé à travailler et réfléchir sur *Feux d’hiver*, histoire de ne pas injurier l’avenir.
Nos premières réflexions partent du bilan que nous avions fait lors de la précédente édition.
Il était clair. Nous étions à la limite de l’offre artistique possible dans l’espace disponible et dans l’amplitude de temps proposée (de 7h du matin à minuit). Il s’en est fallu de peu pour que nous basculions dans un cauchemar, avec énervement de foule et autres joyeusetés, tant l’affluence fut importante, au-delà de nos prévisions pourtant fondées sur le succès de la précédente édition.
Une offre qui ne serait pas capable d’encaisser la fréquentation au niveau où elle se situe désormais, occasionnerait phénomènes de foule, violence, accidents. Nous ne pouvons pas prendre de tels risques.
Nous n’avons aucune envie de faire la une de la presse locale et de subir un déchaînement sur les réseaux sociaux, comme nous avions pu (mal) le vivre lors de la rentrée de saison 2018-2019, avec un spectacle qui suscita un engouement inattendu déclenchant une petite hystérie. Ou pire, de nous retrouver dans la rubrique, non pas *Feux d’hiver*, mais *faits divers*.

L'équation à résoudre
Nous avions fixé à 250 000 euros la somme nécessaire à réinjecter par rapport à la dernière édition, afin d'assurer une proposition artistique à la hauteur de l'attente (soit un budget de 1 460 000 euros). Cette somme nous permettrait également de considérer des aspects de la manifestation qui s'imposent à nous désormais : la gestion de parkings et de navettes pour le public, et l'extension du périmètre de la manifestation jusqu'au parking situé face à l'entrée du Channel de l'autre côté du boulevard.
Nous avons formulé une demande de 200 000 euros à la Communauté de communes, (soit 100 000 euros de plus que lors de la dernière édition). À la Région, nous maintenons une demande identique aux deux éditions précédentes (1 000 000 euros). L'État ayant dégagé 50 000 euros de plus, il resterait au Channel la nécessité de consacrer 100 000 euros.
Cela suppose également, *a minima*, les subventions annuelles de fonctionnement inchangées.

Il importe d'avoir une vision claire pour 2022. Pour l'heure, la nôtre est trop parcellaire et trop imprécise pour nous fier à quoi que ce soit. Chacune des collectivités doit donc nous faire savoir où en est sa réflexion, et quelles décisions elle va prendre.
Nous ne mettrons pas en danger si peu que ce soit les équilibres budgétaires du Channel, qui ont déjà souffert ces deux dernières années, faut-il le rappeler. La pérennité de la scène nationale passe avant tout. Chacun doit le savoir et le comprendre. Seule cette pérennité est garante de l'avenir. Seule cette pérennité permet à une équipe et à tous ceux qui la composent de travailler sereinement et de donner le meilleur d'elle-même. Et nous ne sommes pas en capacité de faire plus avec moins.

De la même manière, vu l'incertitude des temps, nous veillerons, dans les conventions de subventionnement de la manifestation, aux garanties de versement des subventions, y compris en cas d'annulation obligée de dernière minute[1].

[1] Le Channel sera donc attentif à la notification des conventions de subventionnement. Imaginons une annulation de dernière minute (pour raisons sanitaires ou pour une panne irréparable de chauffage) et un trésorier payeur général renâclant au versement de la subvention, puisque le service n'aura pas été effectué. Mais ce service sera payé et le contrat avec les compagnies et les intermittents embauchés, honoré. Si les subventions venaient à manquer, le Channel ne s'en remettrait pas.

Notre échéance
Décider de l'organisation des *Feux d'hiver* 2022, c'est désormais prendre conscience du calendrier. La réflexion et le travail sur la prochaine édition sont engagés, mais il nous faut presser le pas. Le temps passe si vite et *Feux d'hiver* n'est pas une mince affaire. Aujourd'hui, nous sommes en retard dans la préparation, si nous nous référons aux éditions précédentes.
À l'heure qu'il est, nous pouvons encore dépasser cet inconvénient.
Simplement, il y a une autre donnée qui nous impose son urgence, c'est celle de la construction de la saison prochaine.
Feux d'hiver, sa présence ou son absence, conditionne la structure d'une saison. Cela conditionne non seulement l'ossature de la saison, son rythme, l'ergonomie de la proposition globale, mais cela influence aussi sa nature et le type de spectacles à programmer. Et donc le choix des spectacles à aller voir dans les prochaines semaines.
Dès lors, en pleine préparation de celle-ci, le travail de conception est très différent selon l'une ou l'autre des hypothèses.
Pour la préparation de la saison 2022-2023, le temps est compté.
En conséquence, nous prendrons notre décision au plus tard à la fin du mois de février 2022. Et elle ne pourra être qu'irrévocable.
Notre responsabilité, à cet instant, est donc d'élaborer un scénario permettant de prendre la décision qui s'imposera le moment venu.

Le calendrier est le suivant :

- préparation active de *Feux d'hiver* dès à présent. La réflexion est commencée mais elle est retenue par les conditions d'incertitude que chacun connaît désormais. Psychologiquement, ce n'est pas la même chose de réfléchir sur la base d'une certitude que sur un socle incertain.
  Nous ne pouvons pas, dans cette situation, prendre contact avec les compagnies pressenties et leur demander de bloquer leur calendrier.
  Même avec mille précautions préalables, même en émettant des réserves, un premier contact engendre toujours une attente très forte des équipes artistiques, compte tenu de l'ampleur et de la nature de la manifestation.
  Et c'est toujours une violence d'annuler.
- avant la fin du mois de février 2022, connaissance objective du subventionnement global du Channel pour l'année 2022 et celui spécifique à *Feux d'hiver*.
- fin février 2022 au plus tard, mise en discussion à l'intérieur du conseil d'administration à partir des éléments portés à notre connaissance par les subventionneurs. Prise de décision à l'issue de la réflexion collective de l'équipe, qui recherchera le consensus le plus large pour fonder la décision finale qu'exprimera le directeur, puisque cela lui incombe.

Chacun le sait, *Feux d'hiver* est l'une des grandes histoires impulsées par le Channel, et son existence ne peut être évacuée d'un revers de main. Une disparition serait en effet si lourde de significations que la décision doit être pesée et sous-pesée.

État des lieux des bâtiments du Channel

C’est un engagement qui avait été pris lors du dernier conseil d’administration en juin 2021 :
présenter un audit valide et validé du site. Faire état de son état.
Suit le constat qui atteste de ce travail et qui rentre un peu plus dans les détails.
Pour mieux comprendre la situation, et pour brosser rapidement l’histoire du bâtiment, les malfaçons souvent inhérentes à toute construction de ce type ne furent jamais réellement prises en compte malgré nos premières alertes (nous sommes là en 2008 et 2009), et se sont ensuite diluées dans la somme des remarques et aggravées avec le temps.
Si des réparations avaient eu lieu à ce moment-là, la situation serait nettement meilleure aujourd’hui.
Nous ne reviendrons pas en arrière.
La Ville a toutefois pris en charge, à certains moments, des points urgents qui se révélaient cruciaux pour l’état du bâtiment (en 2016, intervention sur les infiltrations à grande eau au gîte), ou pour la sécurité du public (en 2020, intervention sur le portail d’entrée).
Quant au Channel, nous avons consacré immédiatement du personnel, du temps et de l’argent à l’entretien courant, corrigeant les défectuosités, les imperfections, les usures (remplacement de portes, nouveaux WC, réaménagement complet des loges et douches de la grande halle, réparations régulières des lattes de plancher de la tisanerie, colmatage de certaines fuites d’eau…). En allant au-delà des prérogatives qui sont les nôtres.
Toutefois, malgré nos alertes récurrentes, les interventions du Channel ou de la Ville se sont faites sans schéma directeur, répondant de manière ponctuelle et fragmentée aux urgences quotidiennes.
Au fil des années, l’entretien courant a pris de plus en plus d’importance dans le temps et l’espace. Désormais, l’effort pour le maintien en état du bâtiment dans sa globalité et l’adaptation des lieux aux usages tels qu’ils se développent n’a plus rien d’anecdotique.
Cela se chiffre désormais, a minima, en un équivalent temps plein.
Les directeurs techniques successifs du Channel, les spécialistes du bâtiment et de leur sécurité se rejoignent tous autour du même diagnostic : à savoir une charge de travail au développement exponentiel pour les années qui viennent.
Il faut ajouter à ce constat les performances énergétiques qui peu à peu doivent se conformer aux impératifs fixés par la loi.
Autrement dit, la surface du Channel est loin d’être négligeable pour que la Ville puisse atteindre, pour le parc de bâtiments qui est le sien, les normes désormais en vigueur.

En prenant en compte ces diverses données, nous arrivons à une conclusion. La politique de la rustine, pratiquée depuis quinze ans, est de plus en plus insuffisante. Dès lors, c'est une réflexion d'ensemble qui doit être menée. Il ne s'agit plus seulement de sauver temporairement le paraître et la fonctionnalité.
La seule manière d'affronter ces questions aujourd'hui doit être globale, notre ambition est de nous projeter dès à présent vers un nouveau saut qualitatif, celui qui permettra soit de garantir au lieu sa vitalité, soit de nous engager inexorablement vers le déclin.
Nous avons eu les anciens abattoirs qui furent pendant quatorze ans le terrain de jeu du Channel, d'abord sans salle attitrée, puis avec le premier Passager en janvier 2000 (220 places et bar pour 20 personnes assises).
Nous sommes partis de cette situation pour bâtir le Channel d'aujourd'hui, inauguré en décembre 2007. La décision de la rénovation des anciens abattoirs avait ratifié la place considérable que le Channel avait prise dans la vie de la cité.
C'est la même démarche et le même processus que nous proposons d'engager aujourd'hui.
Il n'y a ici rien de bien nouveau. Le marqueur officiel de l'état des bâtiments fut l'annexe 6.2 de la convention pluriannuelle d'objectifs, qui déjà fixait un programme de travaux lié aux bâtiments pour les années 2020 à 2023.
En soi, cette annexe constitue une première prise en compte. Il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin.
Nous y reviendrons.

Passons à présent à l'état des lieux.

Le belvédère

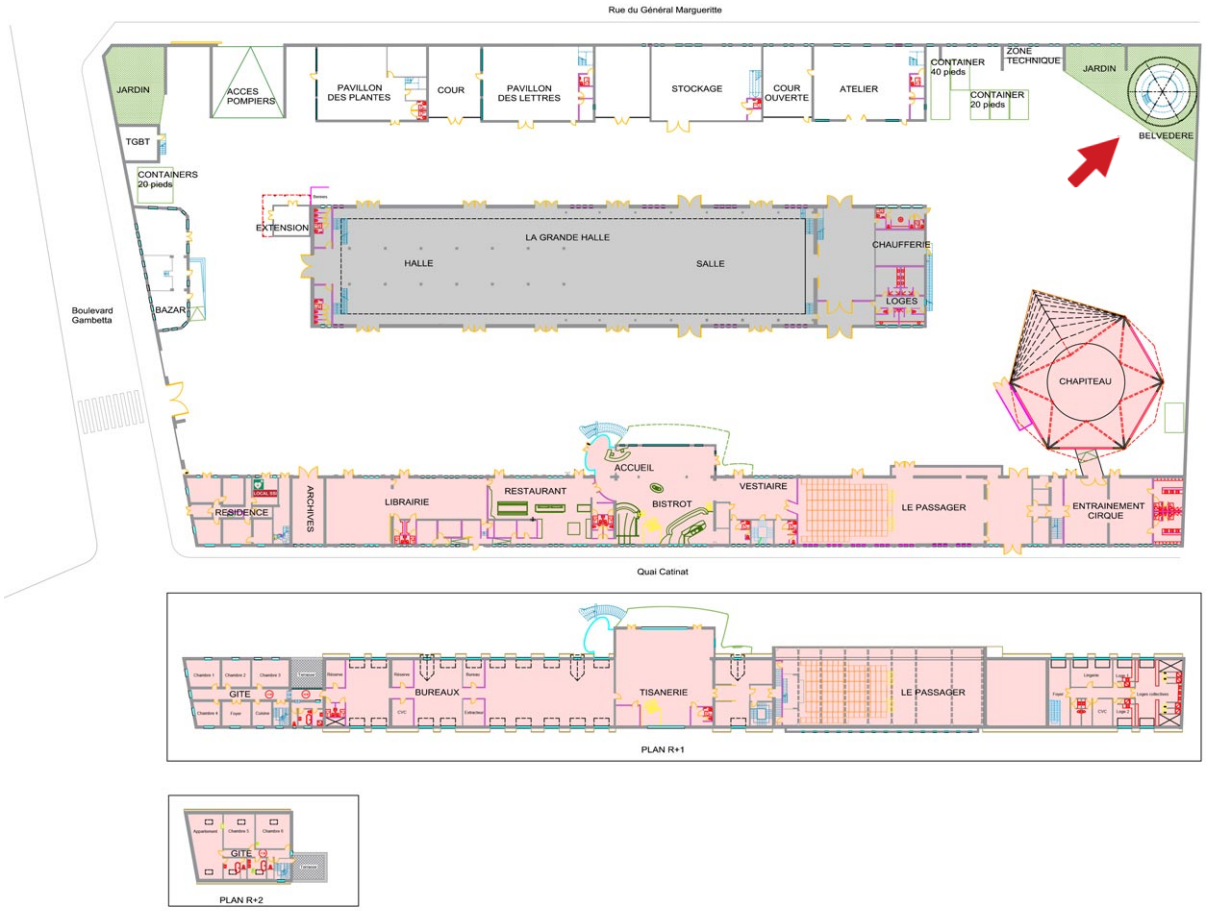

Le belvédère

Le belvédère est fermé au public depuis le mois de septembre 2021. La raison en est son usure. Présenté en 2007 par son concepteur et constructeur* comme étant aménagé avec ce matériau nommé l'acier *corten*, dont la caractéristique est *la résistance à la corrosion atmosphérique par la formation d'une couche autoprotectrice d'oxydes sur le métal de base sous l'influence des conditions atmosphériques*. En réalité, il n'en est rien. L'engagement sur la nature du matériau n'aurait-il pas été tenu ?

Il semble bien qu'il y ait eu des failles dans le principe de construction. La boulonnerie est en particulier sujette aux effets du temps, et sensible à la corrosion. Ce qui fait que des signes de faiblesse sont apparus. De la même manière le bois autoclave, conçu lui aussi pour résister au temps sans se dégrader, mérite aujourd'hui une vérification et une sécurisation. Quelques lames de plancher, en particulier sur la plate-forme supérieure, sont cassées ou fendues.

Il se trouve également que la structure originelle du château d'eau en béton voit des morceaux (petits) se détacher.
Le belvédère nécessite une intervention générale, si nous voulons à nouveau l'ouvrir au public. Et son utilisation dans un cadre professionnel (il est largement utilisé pour *Feux d'hiver*) doit désormais être réfléchie. Mais si nous ne pouvions l'utiliser pour *Feux d'hiver*, la manifestation serait amputée de l'un de ses lieux essentiels.

* François Delarozière, la Machine

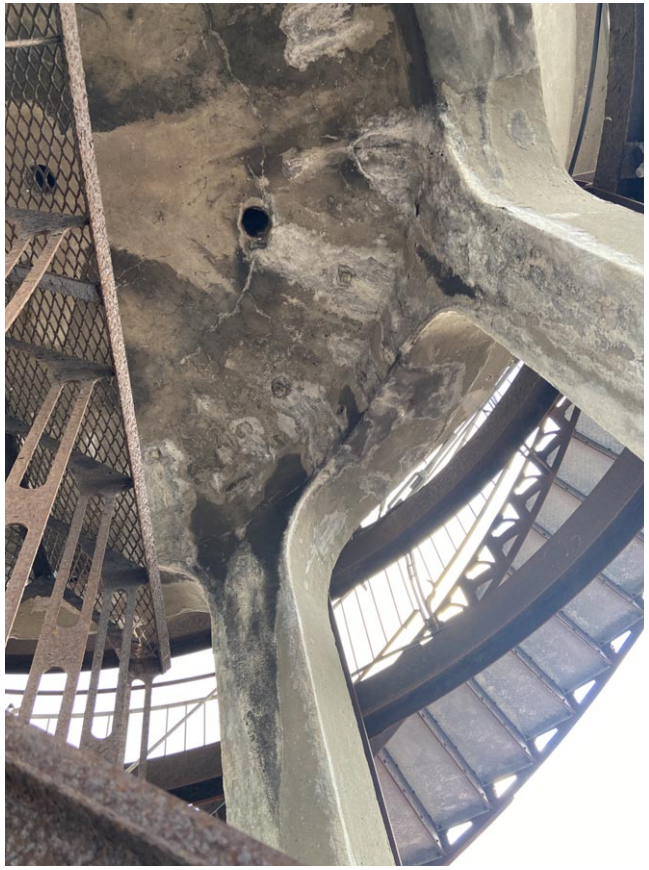

Les pavillons

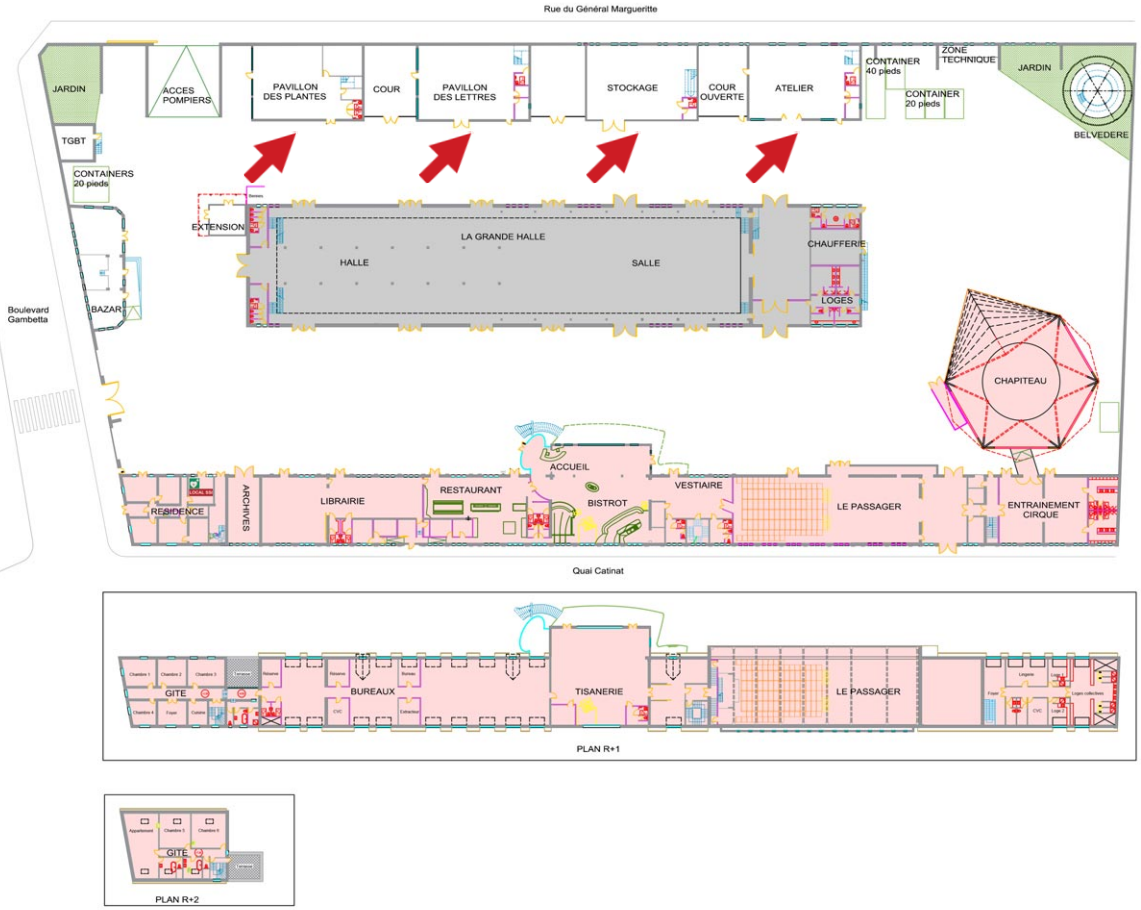

Les pavillons

Le pavillon des plantes
À l'intérieur, il y a de nombreuses fuites d'eau. Nous colmatons du mieux que nous pouvons, mais là aussi, au fil du temps, tout se dégrade. Entre malfaçons initiales, jamais corrigées, et usure qui n'arrange guère les choses, nous devons constater une accentuation des dommages, et des réparations urgentes sont nécessaires.
À l'extérieur, les plantes sont devenues invasives et entrent dans le bâtiment. De plus, nous alertons depuis quelque temps sur la dangerosité des poutres métalliques dont les structures d'accroche et les supports ont été rendus fragiles et dangereux. Il semble aussi qu'un système d'écoulement de l'eau qui ruisselle depuis le toit sur ces poutres, doive être étudié. Sans cela, le phénomène de destruction des huisseries existantes se poursuivra, il engendre déjà une attaque du bois et la présence de champignons, entre autres.
Nous avons adressé plusieurs courriers à la Ville suite à une inspection des ouvrages, que nous avons sollicitée : certaines poutres menacent de tomber. Or chaque jour, les lycéens de Sophie Berthelot qui pratiquent l'option théâtre, entrent et sortent de ce bâtiment.
Il convient donc de les démonter au plus tôt, ce pour quoi le Channel n'est pas outillé.

Tous les pavillons
Toutes les huisseries doivent être examinées. Il faut revoir entièrement leur isolation.
Ajoutons que des pannes de chauffage arrivent de plus en plus fréquemment et sont de plus en plus complexes à résoudre.
Enfin, nous sommes obligés de chauffer au quotidien en régime forcé pour obtenir une température tolérable en hiver (parfois jugée insuffisante par les compagnies), ce qui n'allège ni la consommation, ni les factures.

La peinture extérieure du pavillon de la plage doit également être refaite, avant pourrissement des planches dans très peu d'années.

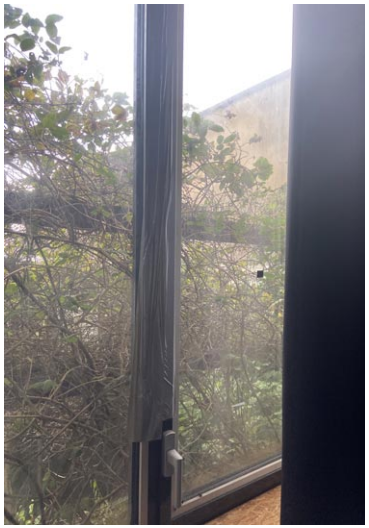

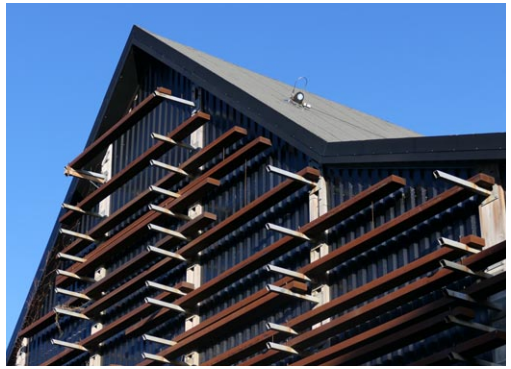

Le bazar

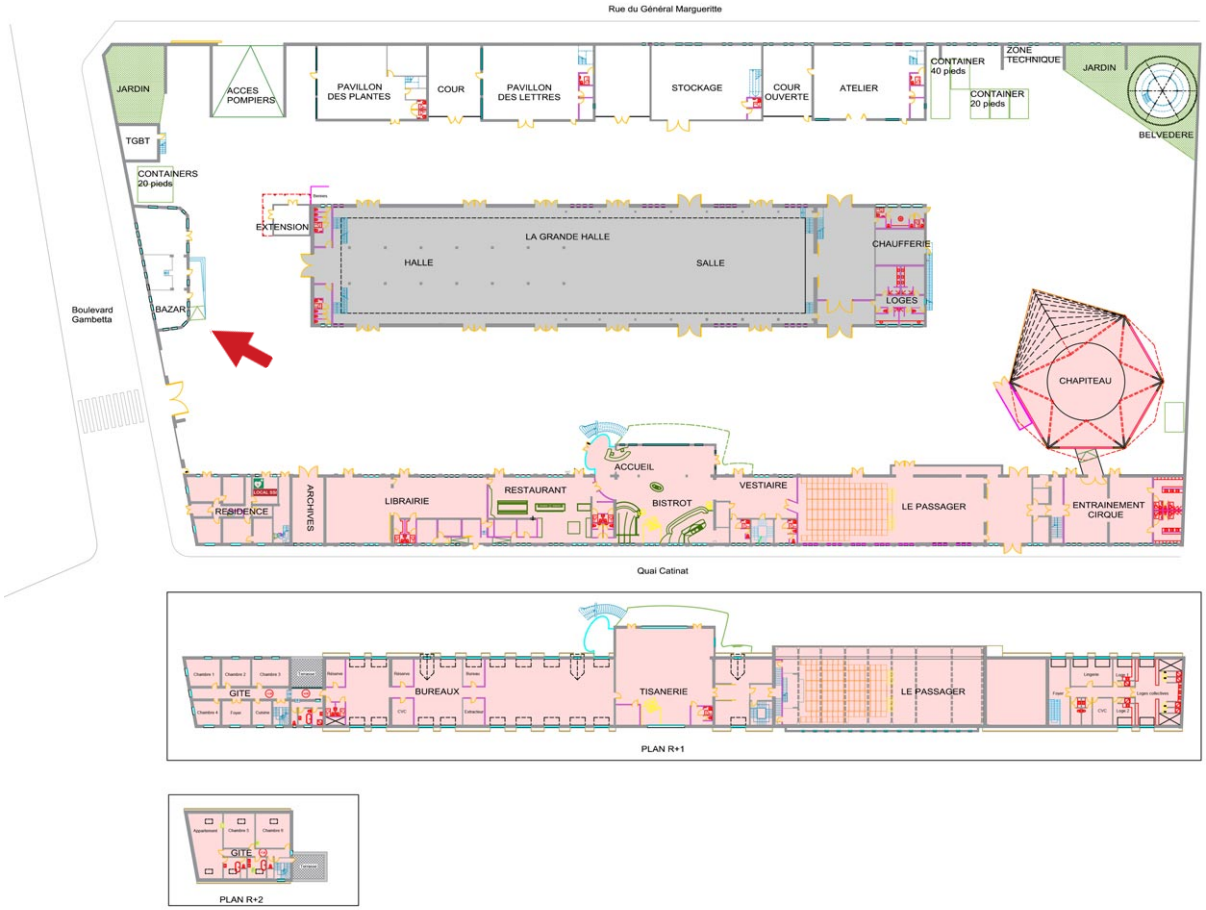
Rue du Général Marguerite
JARDIN
ACCES POMPIERS
PAVILLON DES PLANTES
COUR
PAVILLON DES LETTRES
STOCKAGE
COUR OUVERTE
ATELIER
CONTAINER 40 pieds
ZONE TECHNIQUE
CONTAINER 20 pieds
JARDIN
BELVEDERE
TGBT
CONTAINERS 20 pieds
EXTENSION
LA GRANDE HALLE
HALLE
SALLE
CHAUFFERIE
LOGES
Boulevard Gambetta
BAZAR
CHAPITEAU
ACCUEIL
VESTIAIRE
RESTAURANT
BISTROT
LIBRAIRIE
ARCHIVES
RESIDENCE
LE PASSAGER
ENTRAINEMENT CIRQUE
Quai Catinat
GITE
BUREAUX
TISANERIE
LE PASSAGER
PLAN R+1
GITE
PLAN R+2

Le bazar

La sirène doit être démontée, trop instable. Elle risque de tomber sur le trottoir et l’arrêt bus.

La façade s’effrite. Des fissures apparaissent un peu partout.
C’est vrai à l’intérieur, c’est vrai à l’extérieur. Des fuites d’eau commencent à apparaître. Elles sont de plus en plus nombreuses.

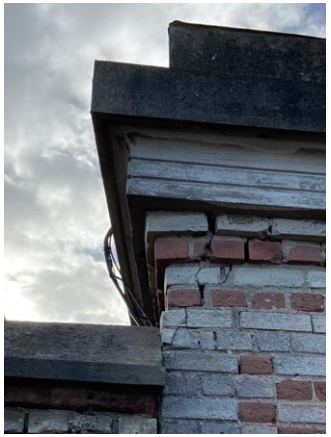

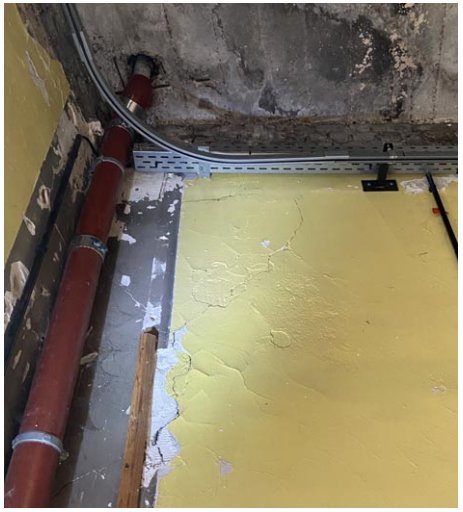

L’enseigne

LE CHANNEL
scène nationale

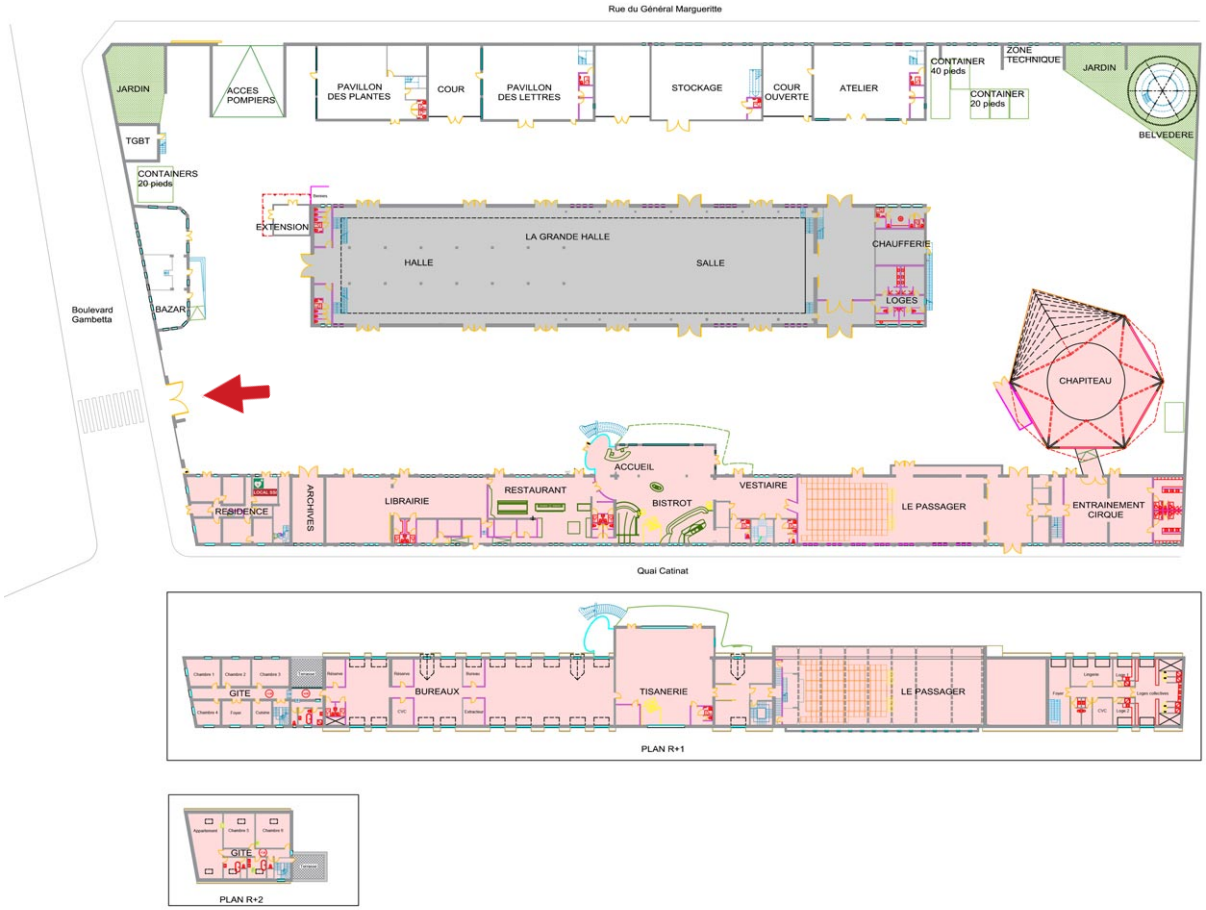
Rue du Général Margueritte
JARDIN
ACCES POMPIERS
PAVILLON DES PLANTES
COUR
PAVILLON DES LETTRES
STOCKAGE
COUR OUVERTE
ATELIER
CONTAINER 40 pieds
ZONE TECHNIQUE
CONTAINER 20 pieds
JARDIN
BELVEDERE
TGBT
CONTAINERS 20 pieds
EXTENSION
LA GRANDE HALLE
HALLE
SALLE
CHAUFFERIE
LOGES
Boulevard Gambetta
BAZAR
CHAPITEAU
ACCUEIL
VESTIAIRE
RESIDENCE
ARCHIVES
LIBRAIRIE
RESTAURANT
BISTROT
LE PASSAGER
ENTRAINEMENT CIRQUE
Quai Catinat
GITE
BUREAUX
TISANERIE
LE PASSAGER
PLAN R+1
GITE
PLAN R+2

L’enseigne

L’enseigne est antérieure aux travaux de réhabilitation des abattoirs. Elle a maintenant plus de vingt ans d’âge.
Elle mérite elle aussi d’être rénovée ou changée, à tout le moins voir certains de ses éléments réparés, tant la rouille a commencé et entamé son œuvre destructrice.

La grande halle

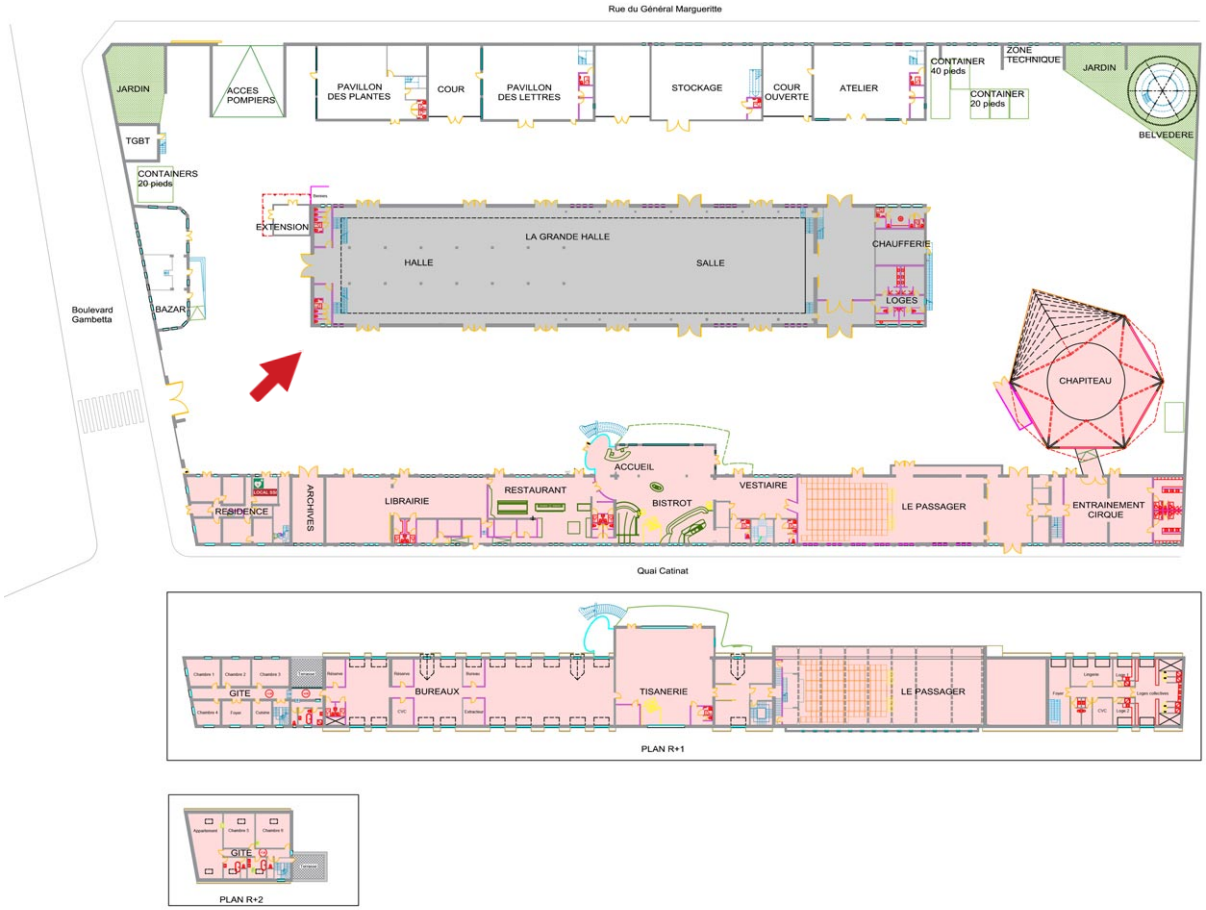

La grande halle

Nous avons dû récemment intervenir en réalisant une opération d'urgence et donc provisoire sur la grande porte à la proue du bâtiment.
Les panneaux qui la composent se désolidarisaient. Dans la partie poteaux (celle qui n'accueille pas la tribune), des fuites d'eau (elles sont là depuis le premier jour mais le problème n'est toujours pas résolu et s'est amplifié) apparaissent à la jonction des parties verticales et obliques de la toiture du bâtiment, et l'eau réussit à rentrer lorsque se conjuguent de fortes pluies avec le vent.

Un côté de la façade du bâtiment, la partie où se trouve la tribune, est attaquée par le vent. En février 2021, un morceau s'est détaché violemment, sans victime, ouvrant un trou béant dans la salle, sur environ quatre mètres carrés. Cela fut colmaté quelques mois plus tard.
Sur cette partie, nous avons commencé à repérer des fuites sur le toit au-dessus de la tribune, l'eau coulant sur les bancs en cuir.

Sur le toit, une tempête a couché le paratonnerre en 2018. Malgré de multiples relances, il n'a jamais été réparé et il gît sur le toit de la grande halle, ce qui ne donne une image ni rassurante, ni esthétique. Comme le signe d'un laisser-aller.
Il n'exerce, de fait, plus du tout son office préventif. N'y aurait-il plus d'orages à Calais ?

Les points de fixation des pales d'éolienne en proue de la grande halle doivent être surveillés. Plus globalement, cet élément doit faire lui aussi l'objet d'une vérification de la solidité des ouvrages qui le constituent, et d'un audit permettant au moins, dans un premier temps, de pallier à tout accident dommageable. Un audit suivi d'effets, évidemment.

À noter, le changement récent de toutes les portes latérales de la grande halle et de l'une des grandes portes, grâce à une subvention du ministère de la culture - DRAC Hauts de France, et le complément apporté par… le Channel (120 000 euros pour l'État, 40 000 euros pour le Channel).

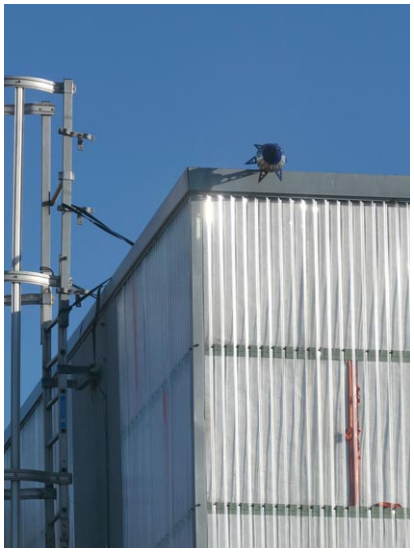

Le gîte

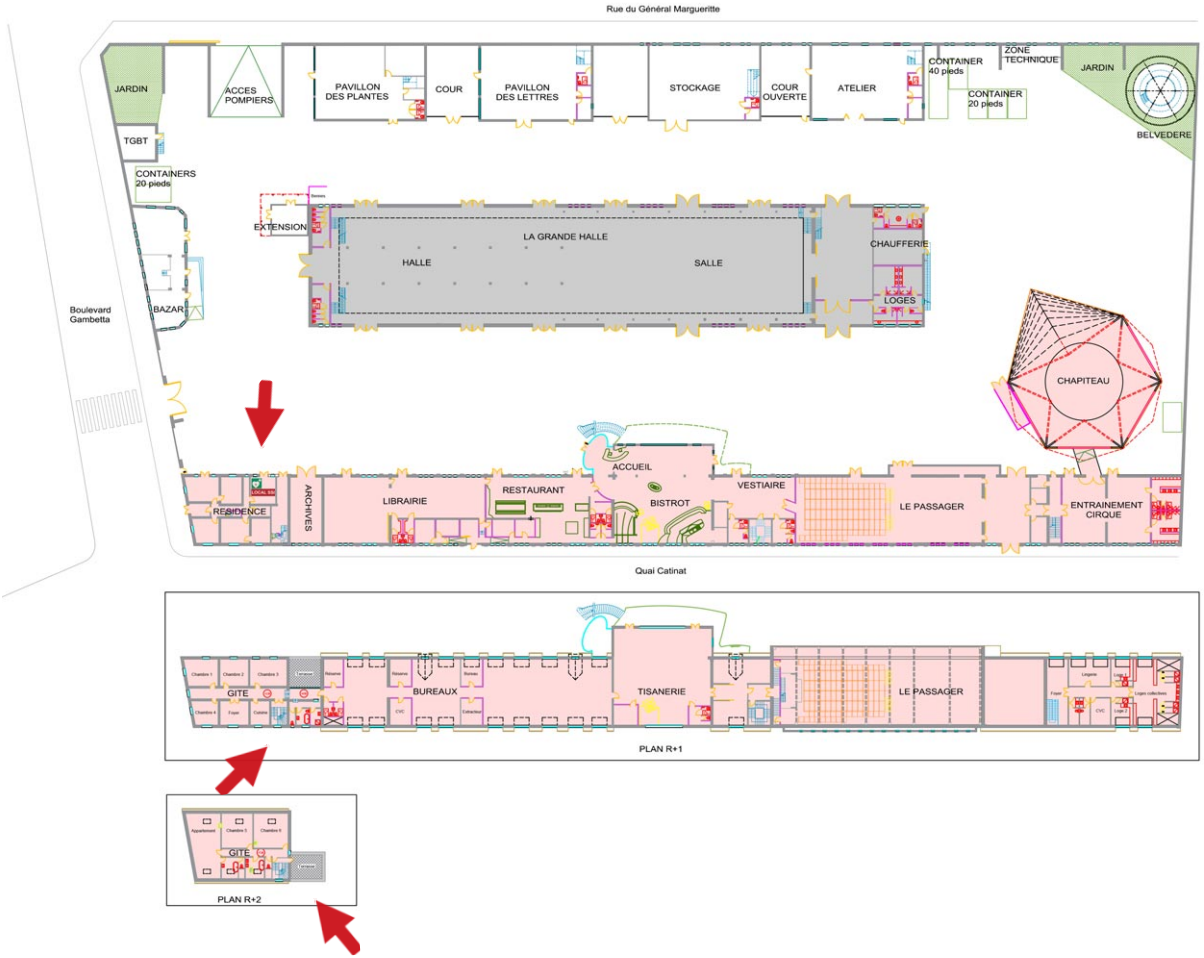
Rue du Général Margueritte
JARDIN
ACCES POMPIERS
PAVILLON DES PLANTES
COUR
PAVILLON DES LETTRES
STOCKAGE
COUR OUVERTE
ATELIER
CONTAINER 40 pieds
ZONE TECHNIQUE
CONTAINER 20 pieds
JARDIN
BELVEDERE
TGBT
CONTAINERS 20 pieds
EXTENSION
LA GRANDE HALLE
HALLE
SALLE
CHAUFFERIE
LOGES
BAZAR
Boulevard Gambetta
CHAPITEAU
ACCUEIL
VESTIAIRE
RESIDENCE
ARCHIVES
LIBRAIRIE
RESTAURANT
BISTROT
LE PASSAGER
ENTRAINEMENT CIRQUE
Quai Catinat
GITE
BUREAUX
TISANERIE
LE PASSAGER
PLAN R+1
GITE
PLAN R+2

Le gîte

Cela fait maintenant quelques mois que nous constatons un effritement de la façade du gîte et que des morceaux tombent sur le trottoir du quai Catinat. Pour l'heure, celui-ci est sécurisé.

Sur le gîte, en extérieur, des fissures apparaissent également.
De nombreuses tuiles sont cassées, mais c'est le lot de cette aile du même quai : fuites sur toute sa longueur.
Mais fissures et tuiles endommagées font que le gîte n'est pas hermétique.

À l'intérieur, le gîte mérite quelques aménagements dont nous avons pris la responsabilité : salles d'eau à améliorer dans leur usage, leur confort et leur fonctionnalité, transfert d'usage de deux pièces (une cuisine se transformant en chambre et réciproquement), afin de ruser avec une isolation acoustique défaillante des bâtiments. Mais les infiltrations d'eau qui le minent nous interdisent de poursuivre notre entreprise de rénovation, tant que persisteront tous ces défauts non résolus.

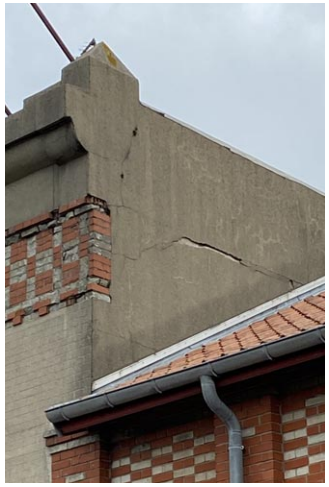

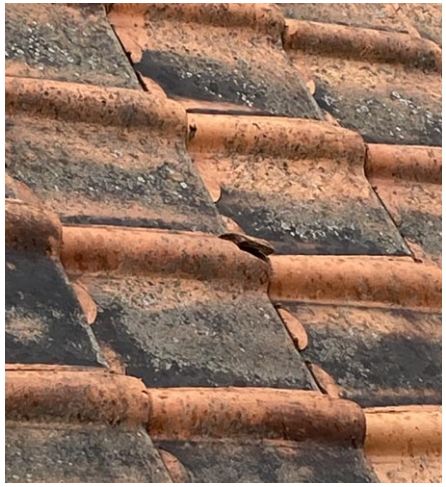

Les bureaux

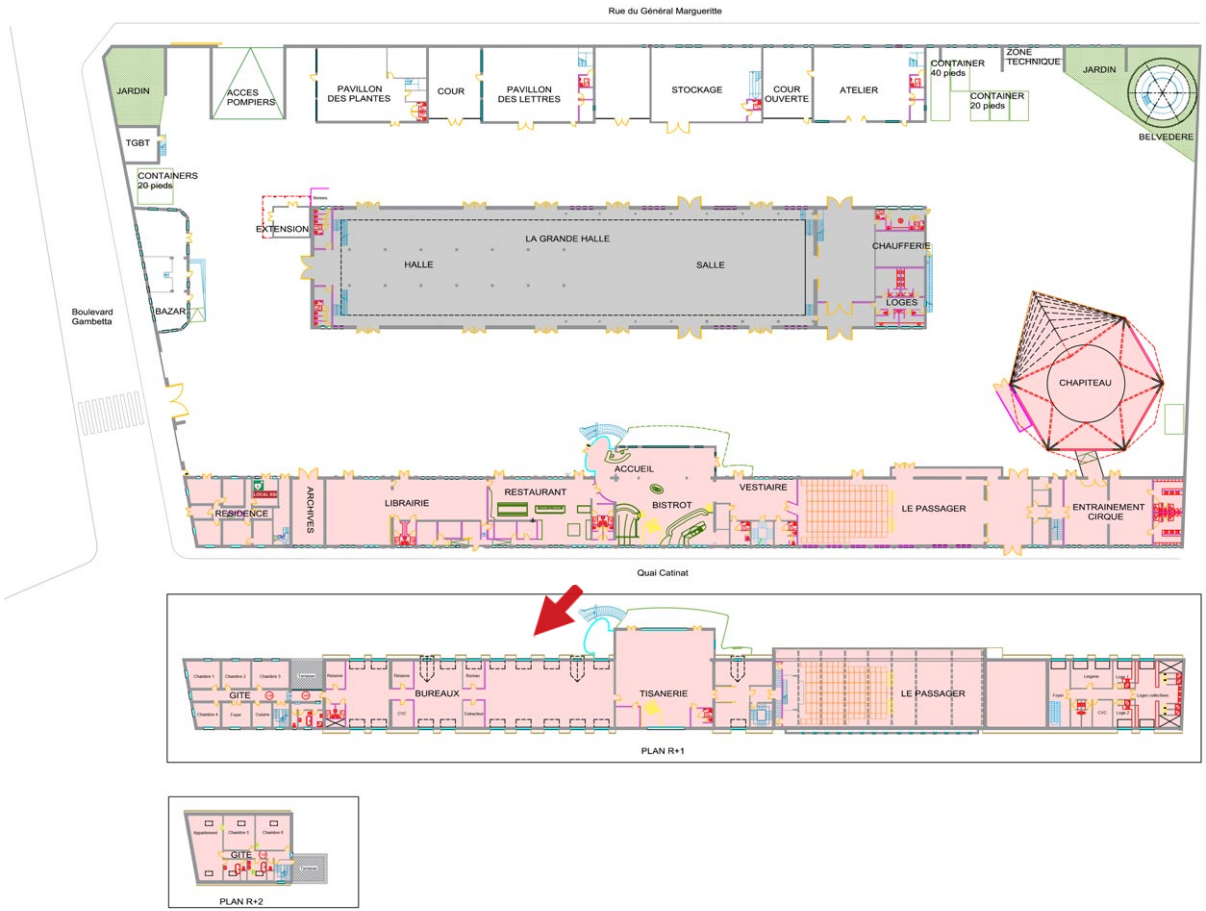
Rue du Général Margueritte
JARDIN
ACCES POMPIERS
PAVILLON DES PLANTES
COUR
PAVILLON DES LETTRES
STOCKAGE
COUR OUVERTE
ATELIER
CONTAINER 40 pieds
ZONE TECHNIQUE
CONTAINER 20 pieds
JARDIN
BELVEDERE
TGBT
CONTAINERS 20 pieds
EXTENSION
LA GRANDE HALLE
HALLE
SALLE
CHAUFFERIE
LOGES
Boulevard Gambetta
BAZAR
CHAPITEAU
ACCUEIL
VESTIAIRE
RESTAURANT
BISTROT
LIBRAIRIE
ARCHIVES
RESIDENCE
LE PASSAGER
ENTRAINEMENT CIRQUE
Quai Catinat
GITE
BUREAUX
TISANERIE
LE PASSAGER
PLAN R+1
GITE
PLAN R+2

Les bureaux

Les fenêtres de bureaux, dont les défauts sont d'origine, laissent, elles aussi, passer l'eau les jours de tempête. Se rajoutent là-dessus les fuites régulières du toit par manque de suivi de la toiture et de ses tuiles cassées ou fendues. Nous plaçons des poubelles ici et là pour récupérer l'eau, mais d'année en année, les traces d'humidité sont de plus en plus visibles.
Les défauts d'origine, eux non plus jamais corrigés, persistent. Certaines fenêtres ne ferment pas complètement et laissent passer l'air avec des espaces béants. Excellent pour l'aération en temps de Covid. Un peu moins en temps normal.

La librairie

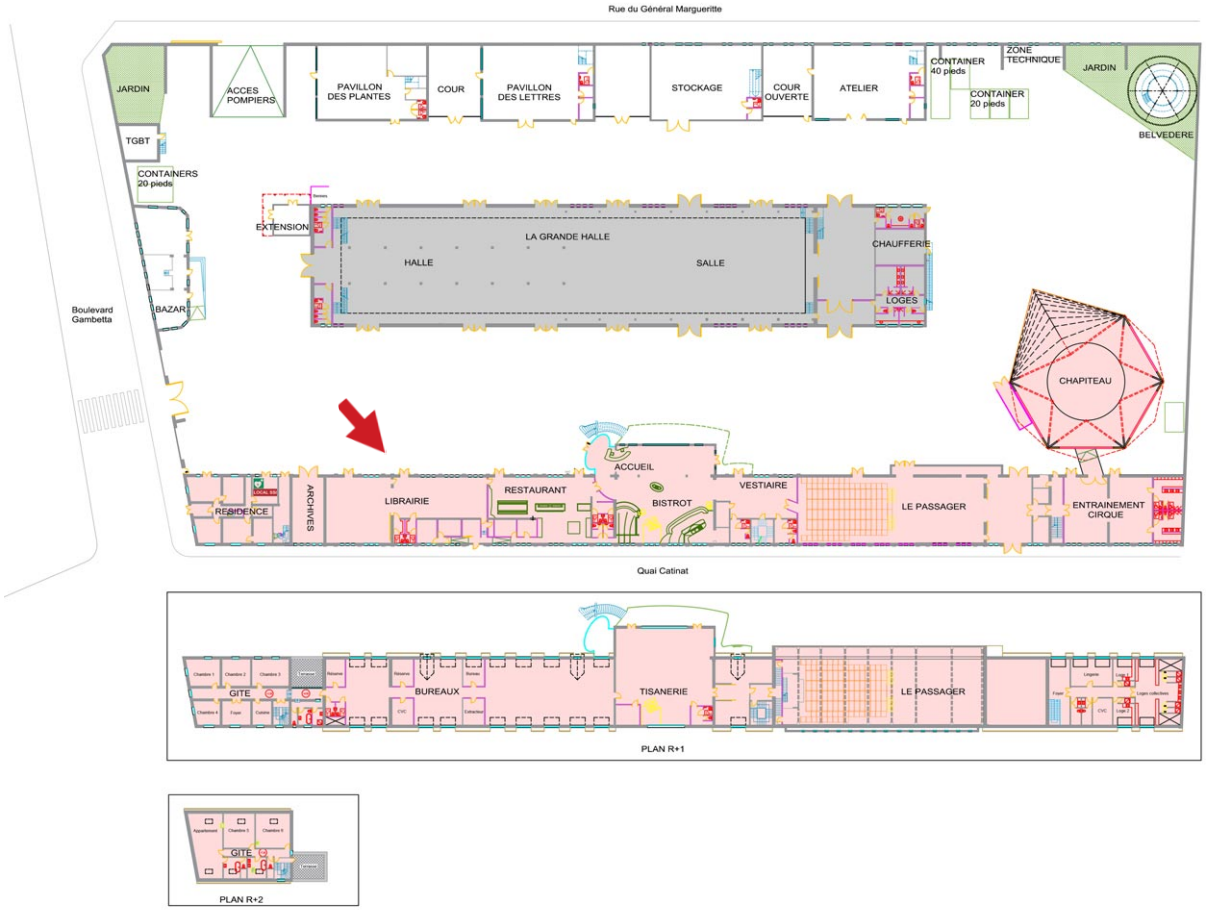

La librairie

Les portes d’entrée, que nous avons déjà plusieurs fois réparées, sont à revoir, avec probablement la nécessité de l’installation d’un sas.
Le sol, composé de plusieurs dalles, voit celles-ci se désolidariser et former des obstacles qui peuvent se révéler dangereux.
Deux centimètres de différence de niveau peuvent occasionner des chutes. Qui est responsable en cas de blessure d’un client ou d’une cliente ou même du personnel ?

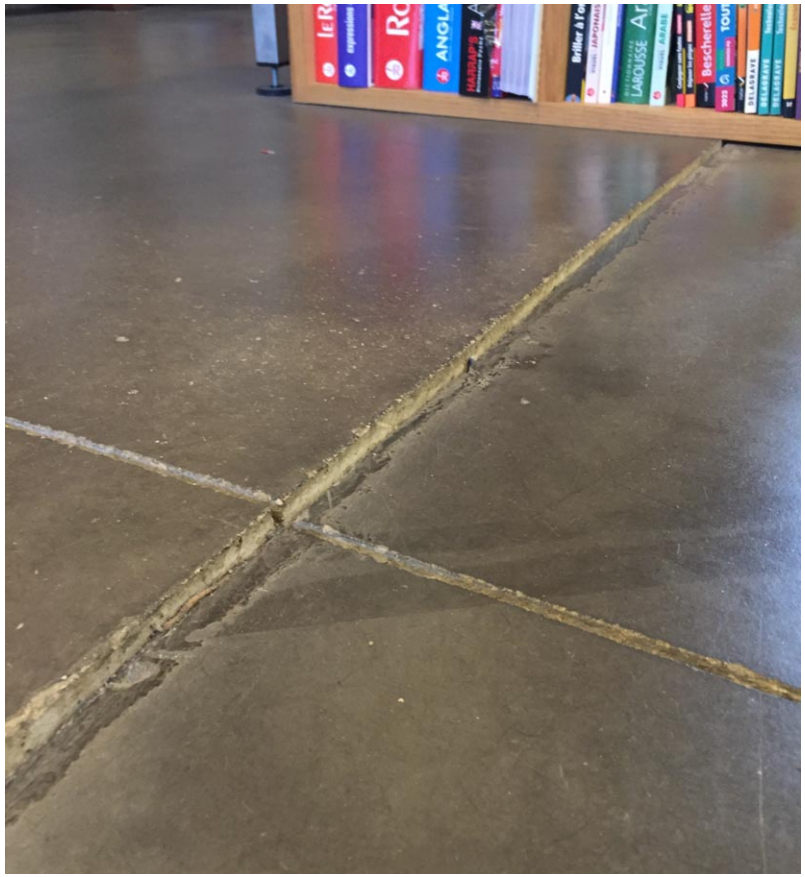

La tour de verre

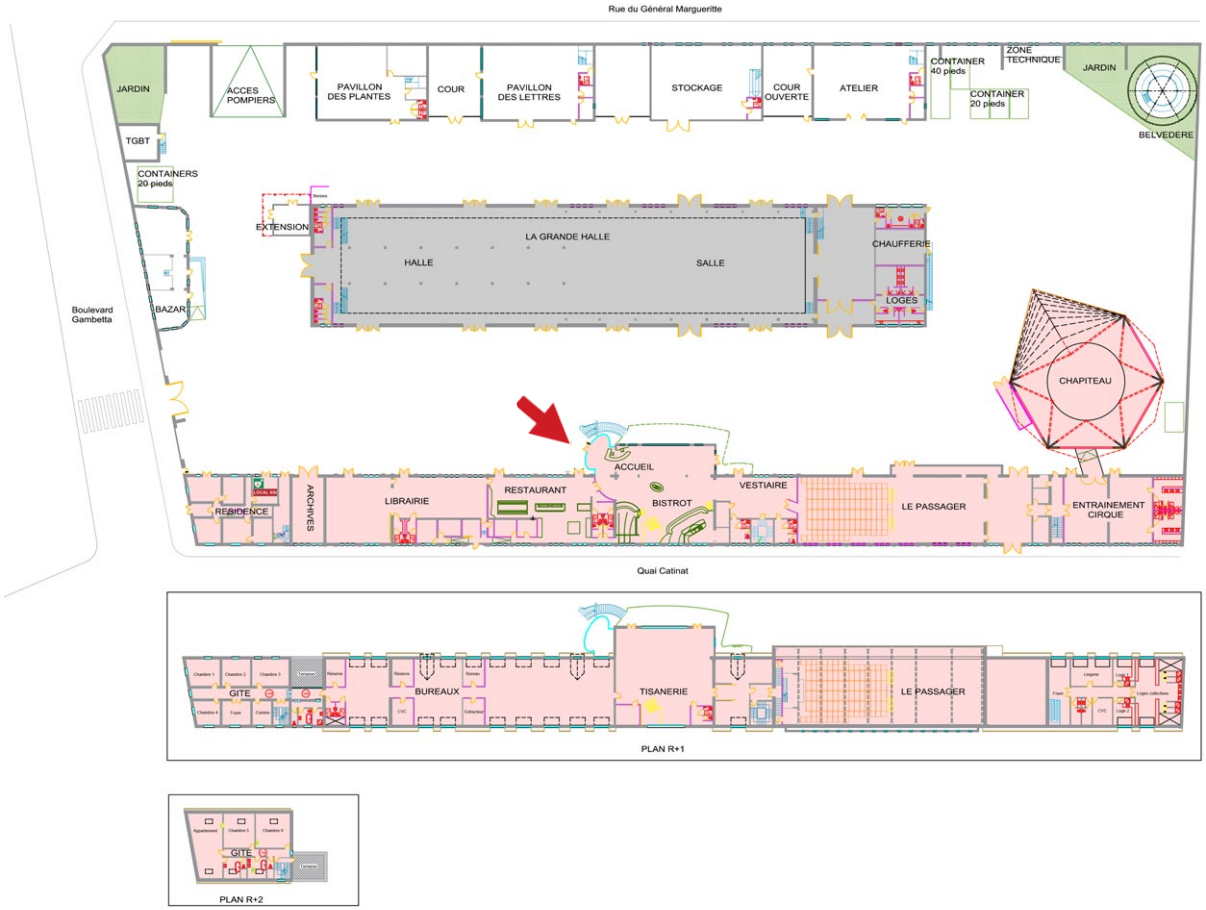

La tour de verre

C’est l’entrée du bistrot et de l’accueil. Une porte de plus en plus difficile à ouvrir (un enfant ne peut pas entrer de lui-même, comme une personne en fauteuil).

Et parmi les faiblesses qu’il serait intéressant de vérifier et corriger, il y a toutes les infiltrations d’eau dans chaque petite niche (elles sont plusieurs dizaines) constituant la tour de verre. Là aussi, l’établissement d’un diagnostic sur cette tour s’avère pertinent.

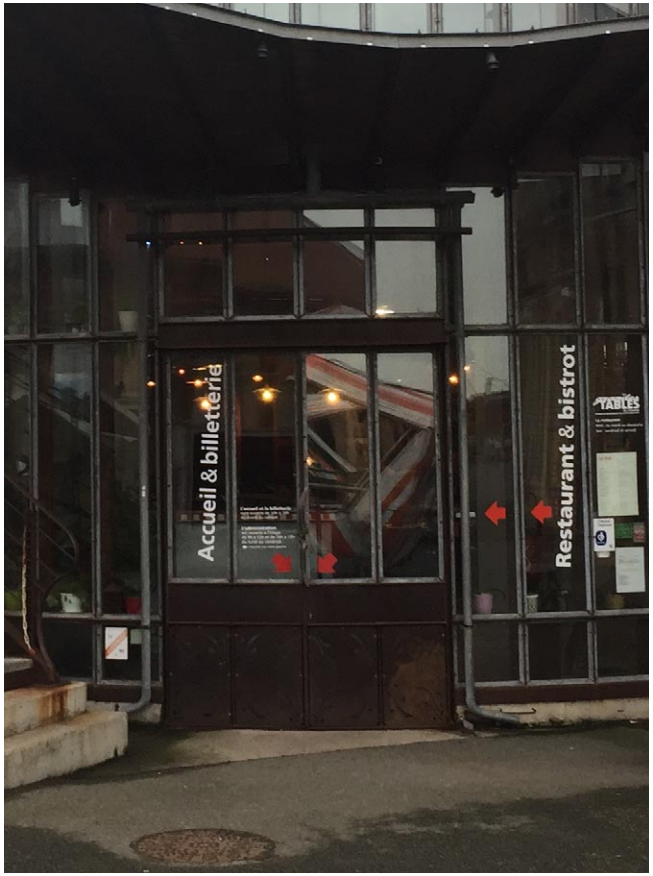

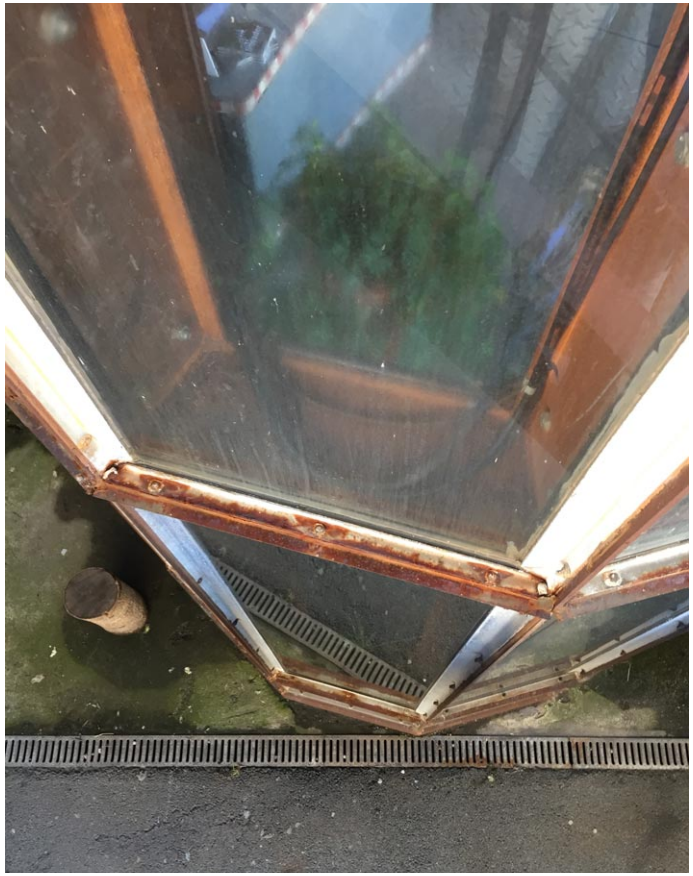

Le bistrot et le restaurant

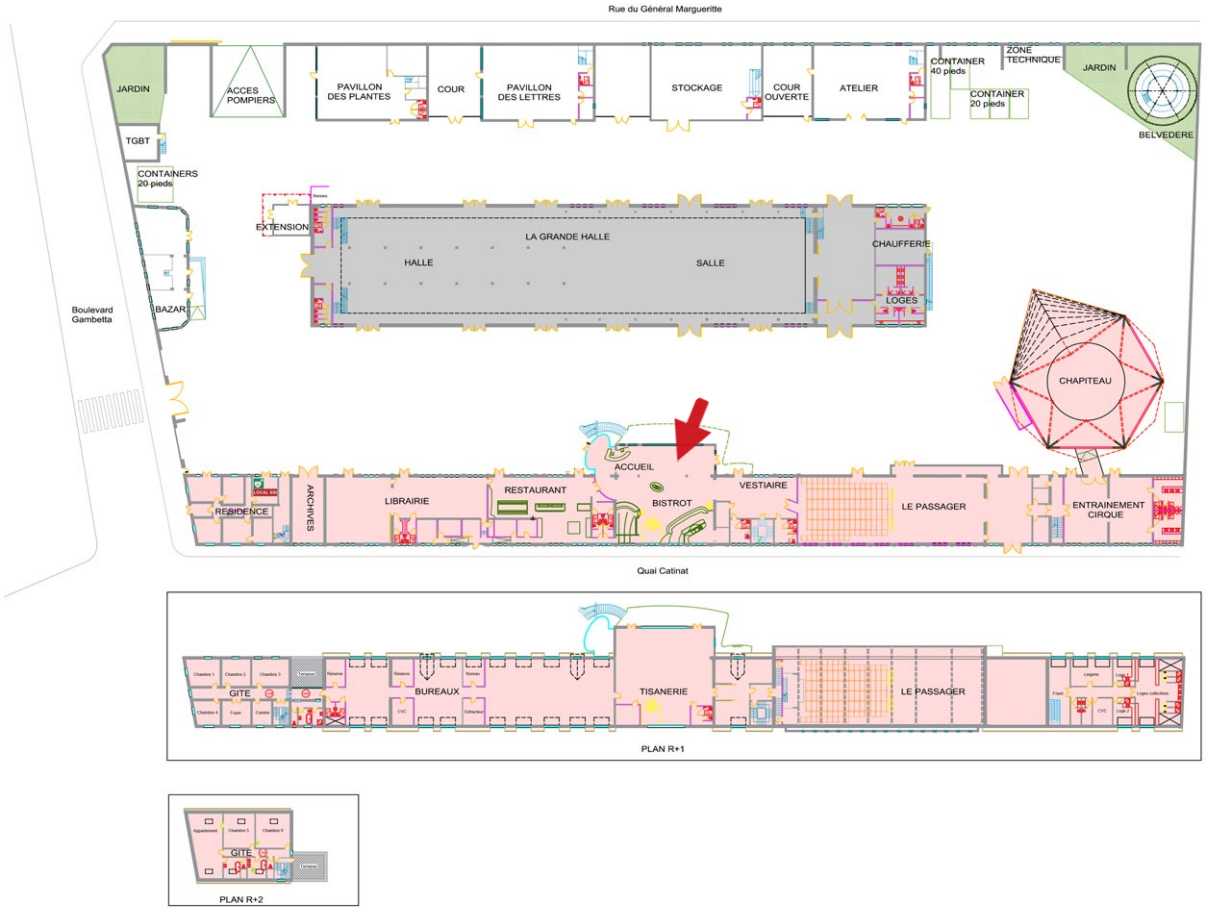

Le bistrot et le restaurant

Le bistrot
Infiltrations d'eau là aussi. Impressionnantes fuites qui ruissellent le long du mur en plusieurs endroits du bar jusqu'à la porte de livraison en cuisine quand il pleut fort. Cela crée des flaques d'eau au sol qui deviennent dangereuses au moment du service.
Les portes, mais c'est d'origine, comme plus généralement toutes les portes de cette aile des bâtiments, ne ferment pas bien, on y voit passer le jour, et l'air n'a aucun mal à pénétrer.
Les fuites d'eau les rendent parfois inaccessibles et inutilisables.
Les infiltrations d'eau s'exercent également derrière le bar, dans le local servant au stockage des boissons.

Le restaurant
Les normes d'hygiène, comme celles liées à la sécurité évoluent sans cesse. Il y a aujourd'hui la nécessité d'une mise en conformité.
Le matériel livré en 2007 à l'ouverture des bâtiments, se révèle par ailleurs de plus en plus obsolète.

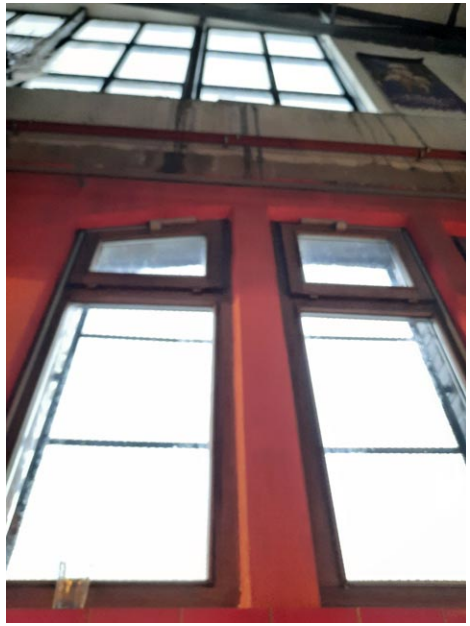

La tisanerie

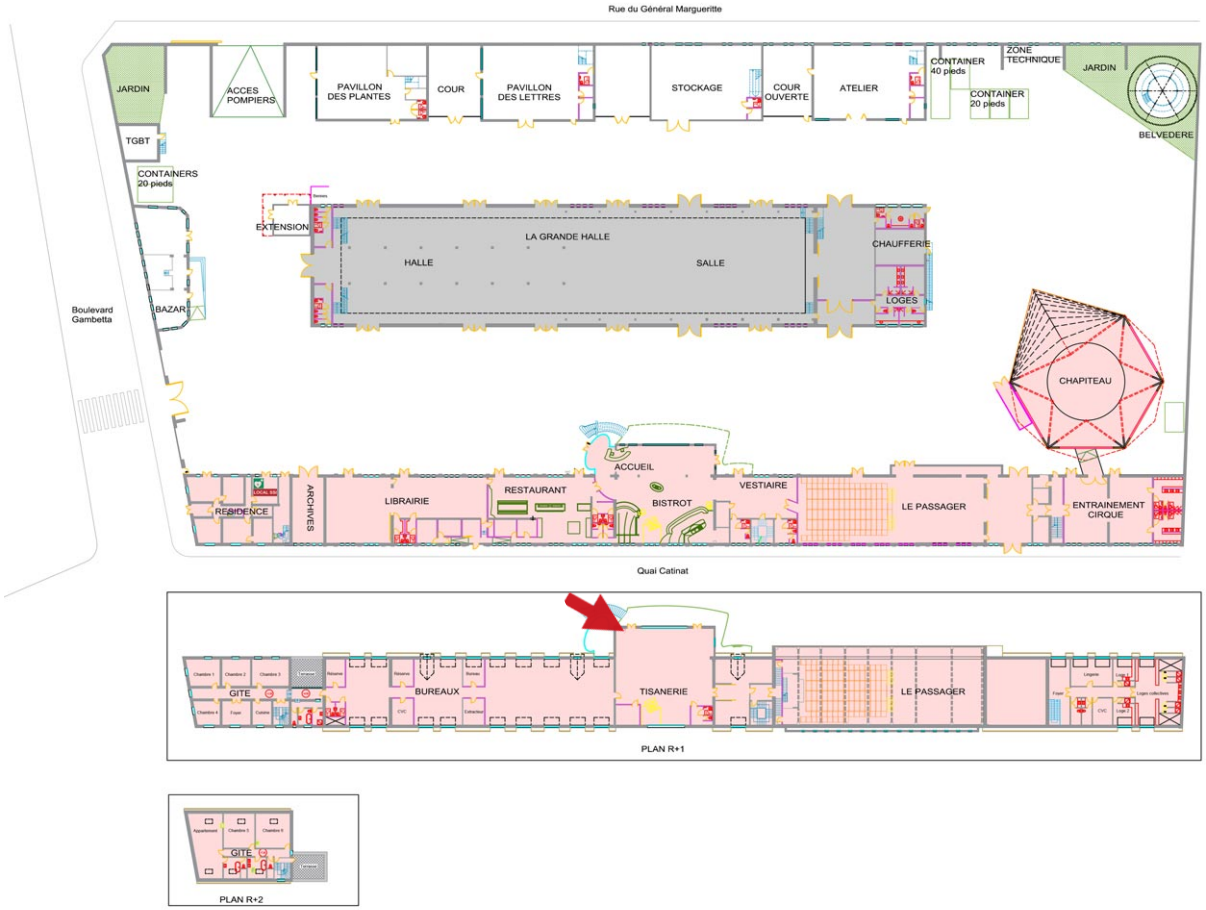

La tisanerie

Mêmes remarques que pour le gîte et les bureaux : le toit fuit, et l'eau tache les plafonds.
Quant à l'élégante partie vitrée donnant sur le canal, là aussi, l'eau s'infiltre un peu partout.
Et par certaines conditions de vent et de pluie, c'est un petit déluge.
Et que dire des lattes de plancher que le Channel recolle à intervalles réguliers.

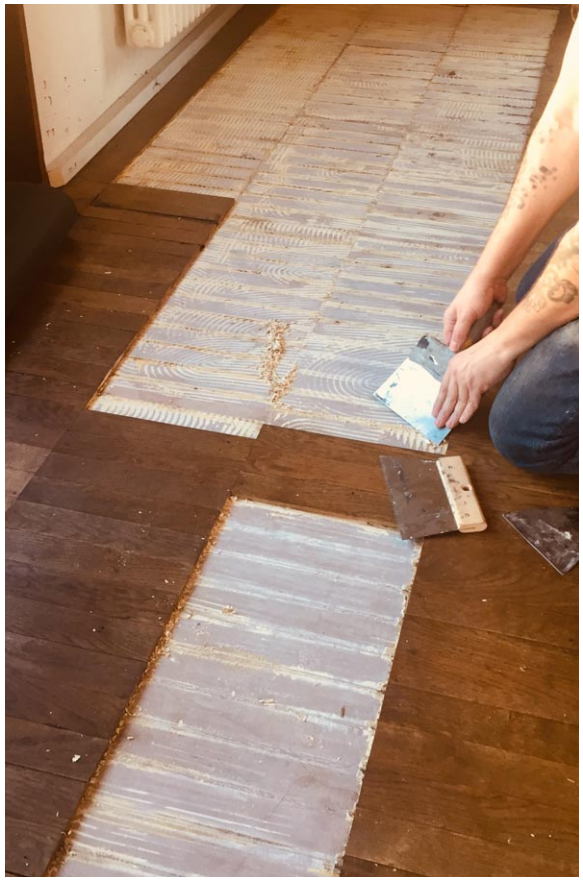

Le vestiaire

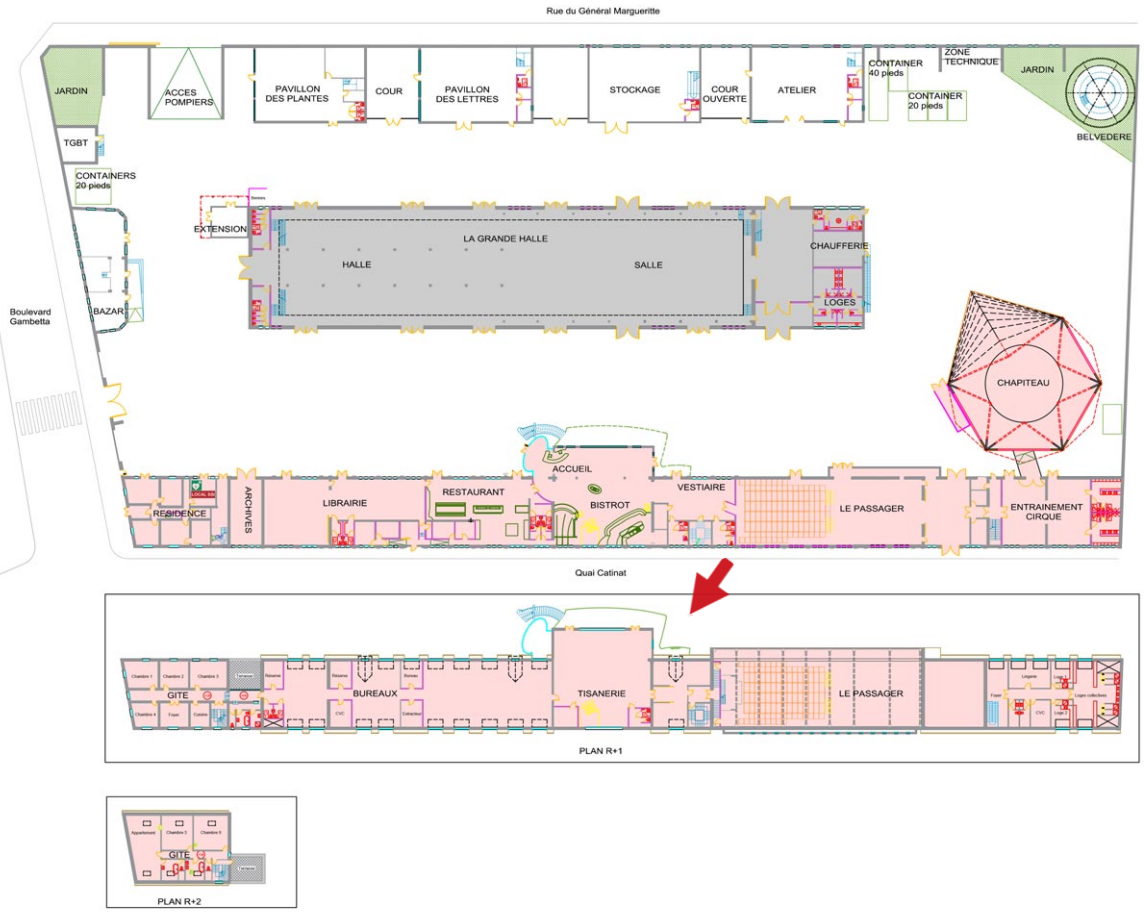

Le vestiaire

Situé dans l'aile droite du bâtiment, à l'étage, il sert aux techniciens. Fuites d'eau là aussi. Le toit là aussi.
On peut même voir le ciel dans l'entre-deux des poutres. Idem pour la porte donnant sur l'extérieur, on y voit le jour, même close.

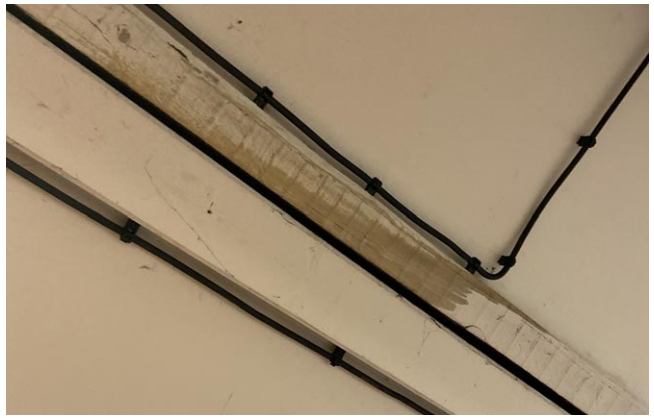

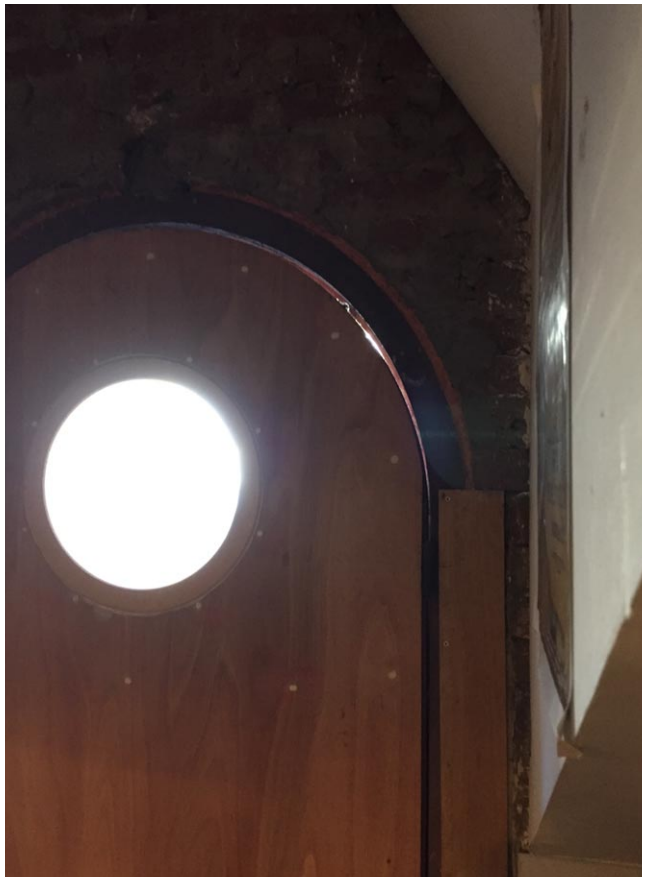

La corniche

IVECO
ENTREZ LIBRES

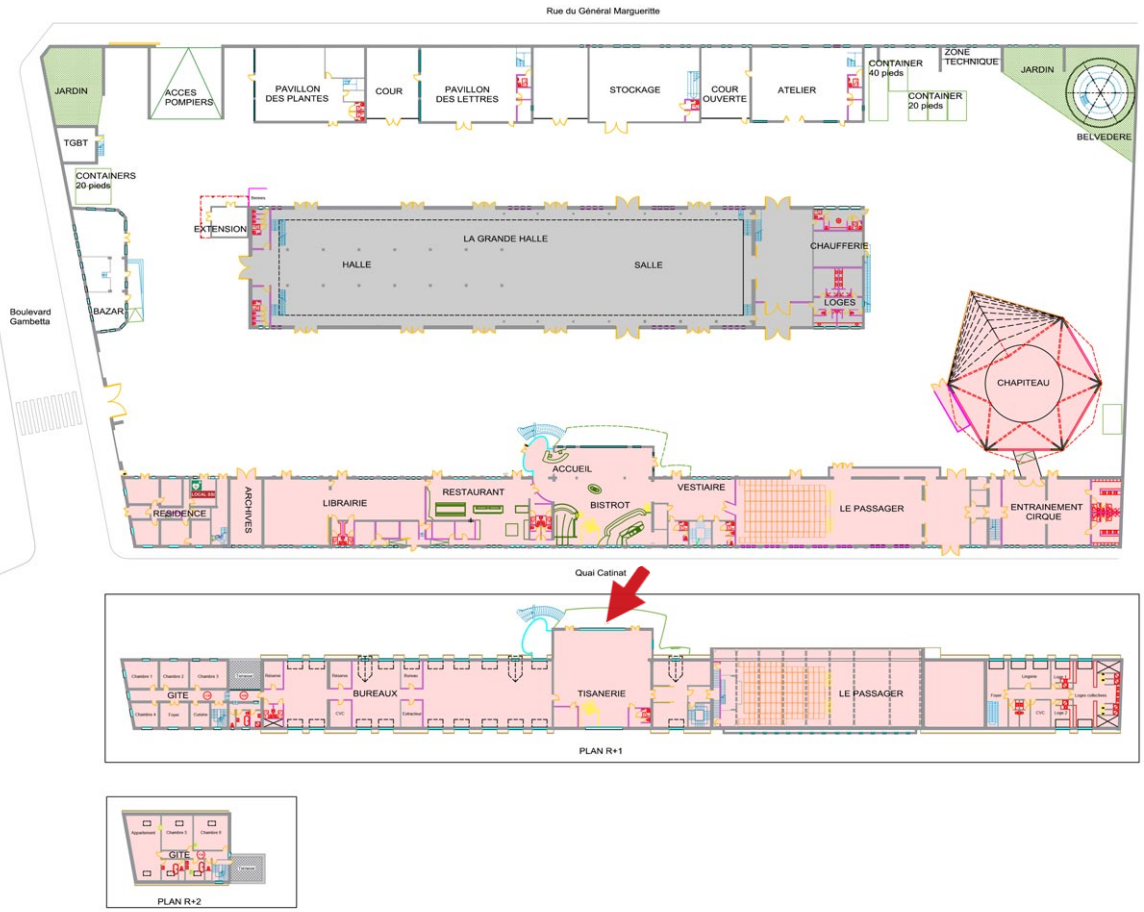
Rue du Général Margueritte
JARDIN
ACCES POMPIERS
PAVILLON DES PLANTES
COUR
PAVILLON DES LETTRES
STOCKAGE
COUR OUVERTE
ATELIER
CONTAINER 40 pieds
ZONE TECHNIQUE
CONTAINER 20 pieds
JARDIN
BELVEDERE
TGBT
CONTAINERS 20 pieds
EXTENSION
LA GRANDE HALLE
HALLE
SALLE
CHAUFFERIE
LOGES
BAZAR
Boulevard Gambetta
CHAPITEAU
ACCUEIL
VESTIAIRE
RESTAURANT
BISTROT
LIBRAIRIE
ARCHIVES
RESIDENCE
LE PASSAGER
ENTRAINEMENT CIRQUE
Quai Catinat
GITE
BUREAUX
TISANERIE
LE PASSAGER
PLAN R+1
GITE
PLAN R+2

La corniche

Jamais entretenue, elle a pourri sur pieds. Devenant dangereuse puisque se détachant par morceaux.
Esthétiquement, il conviendrait de lui trouver un substitut.

Le Passager

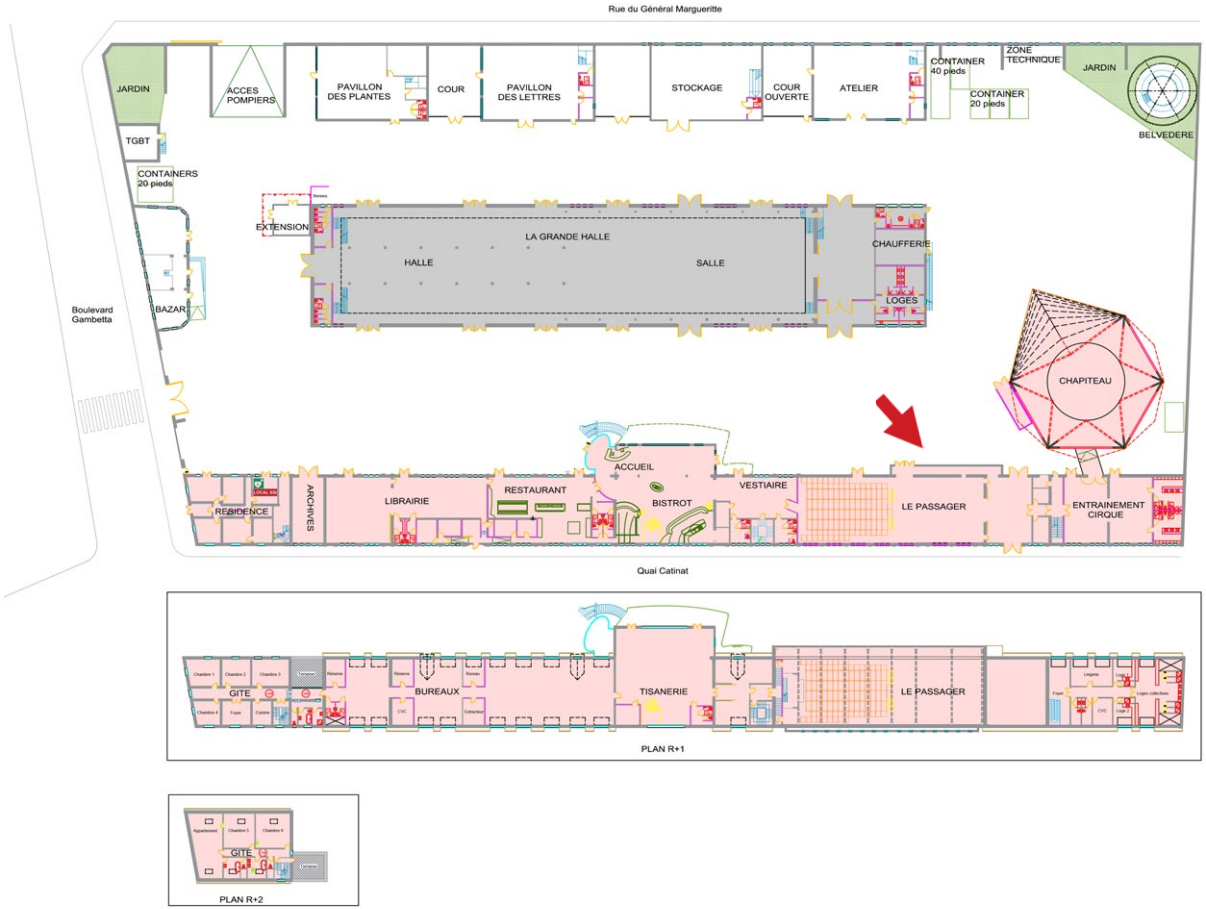
Rue du Général Margueritte
JARDIN
ACCES POMPIERS
PAVILLON DES PLANTES
COUR
PAVILLON DES LETTRES
STOCKAGE
COUR OUVERTE
ATELIER
CONTAINER 40 pieds
ZONE TECHNIQUE
CONTAINER 20 pieds
JARDIN
BELVEDERE
TGBT
CONTAINERS 20 pieds
EXTENSION
LA GRANDE HALLE
HALLE
SALLE
CHAUFFERIE
LOGES
Boulevard Gambetta
BAZAR
CHAPITEAU
ACCUEIL
VESTIAIRE
RESTAURANT
BISTROT
LIBRAIRIE
ARCHIVES
RESIDENCE
LE PASSAGER
ENTRAINEMENT CIRQUE
Quai Catinat
GITE
BUREAUX
TISANERIE
LE PASSAGER
PLAN R+1
GITE
PLAN R+2

Le Passager

Il s’agit avant tout de l’arrière-scène du Passager. Ce sont des fuites plus importantes qu’ailleurs, spectaculaires quand il pleut fort.
C’est aussi une malfaçon initiale, jamais réglée. L’eau court sur le tuyau. À grande eau.

Toujours dans l’arrière-scène, la porte donnant sur le quai Catinat a dû être renforcée, par des panneaux de contreplaqué, tant le bois avait pourri.
Elle est maintenant inutilisable.

Quant à celle donnant sur la cour, permettant l’entrée des décors, elle ouvre et ferme avec l’aide d’un pied-de-biche, c’est la condition de l’une ou l’autre des opérations. Il y a usage plus idéal pour la manutention de portes.

Dans la salle elle-même, sur les passerelles du Passager, il pleut aussi à l’occasion. Au-dessus de la cage de scène, et lorsque c’est le cas,
les installations électriques pataugent dans l’eau. L’un de nos jeux de pendrillons a été rendu totalement inutilisable, un pendrillon humide
perdant aussitôt ses qualités ignifuges.

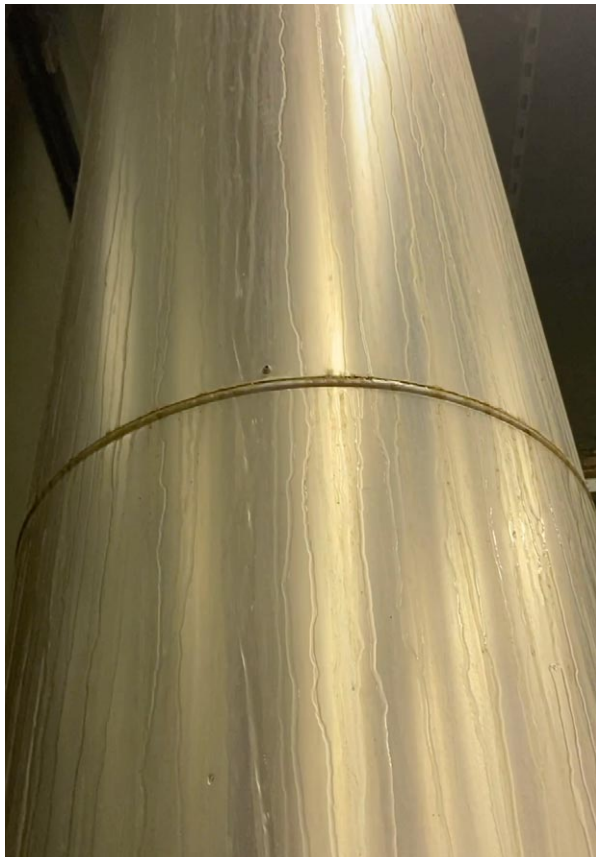

Les loges de l’aile droite

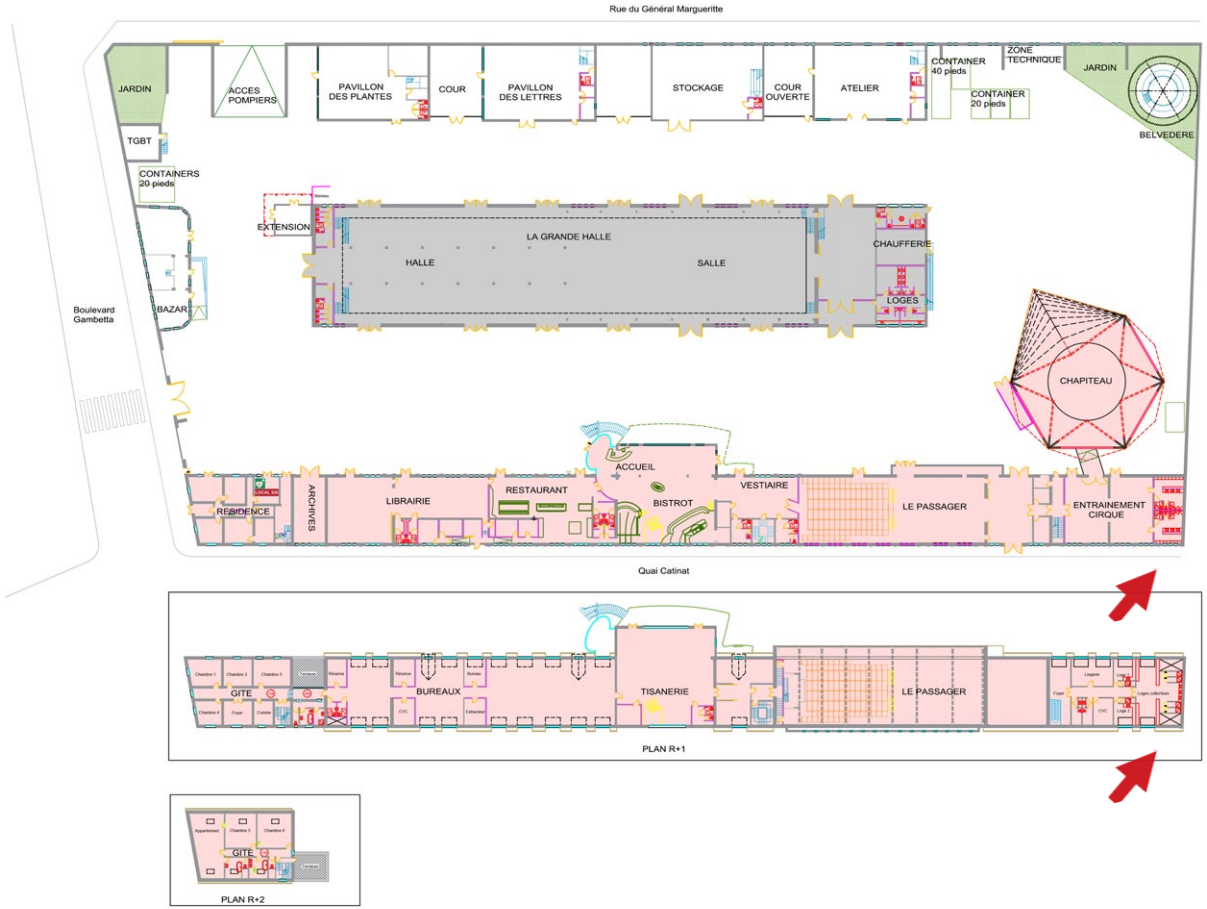

Les loges de l’aile droite

Les loges sont situées au rez-de-chaussée (loges cirque) comme au premier étage (loges Passager).
Le problème naît du lierre extérieur, enraciné dans la cour de l’école adjacente. Plutôt joli à regarder d’ailleurs.
Signalé de nombreuses fois afin qu’il soit taillé au plus vite, cela n’a jamais été fait. Celui-ci ne se contente pas de coloniser le mur d’enceinte, il réussit à s’introduire dans le bâtiment. Il soulève les tuiles, engendre au fil du temps des infiltrations d’eau récurrentes, et entreprend tranquillement et sûrement son œuvre de dégradation du bâtiment.

Le chapiteau

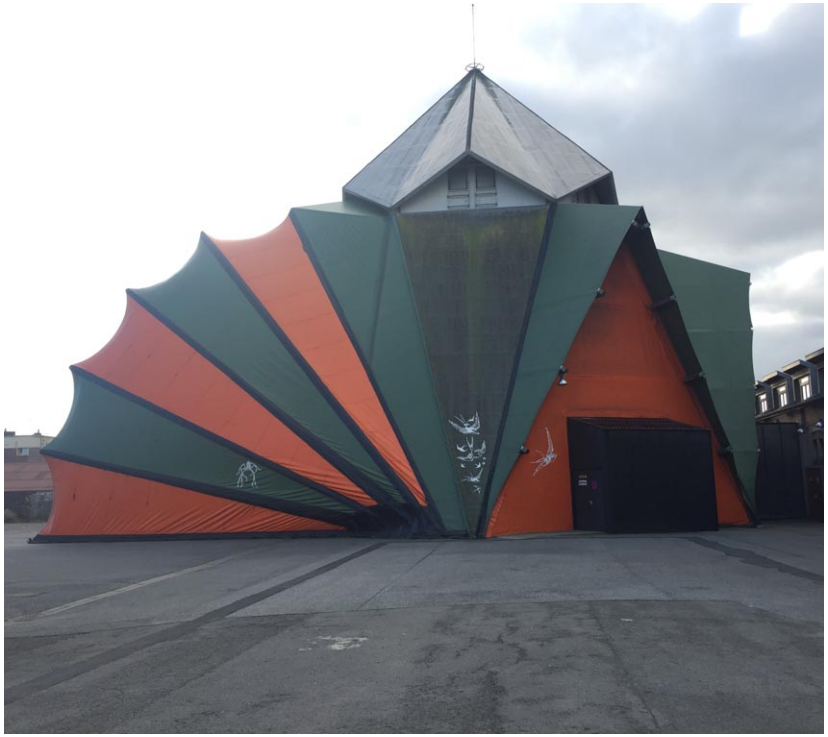

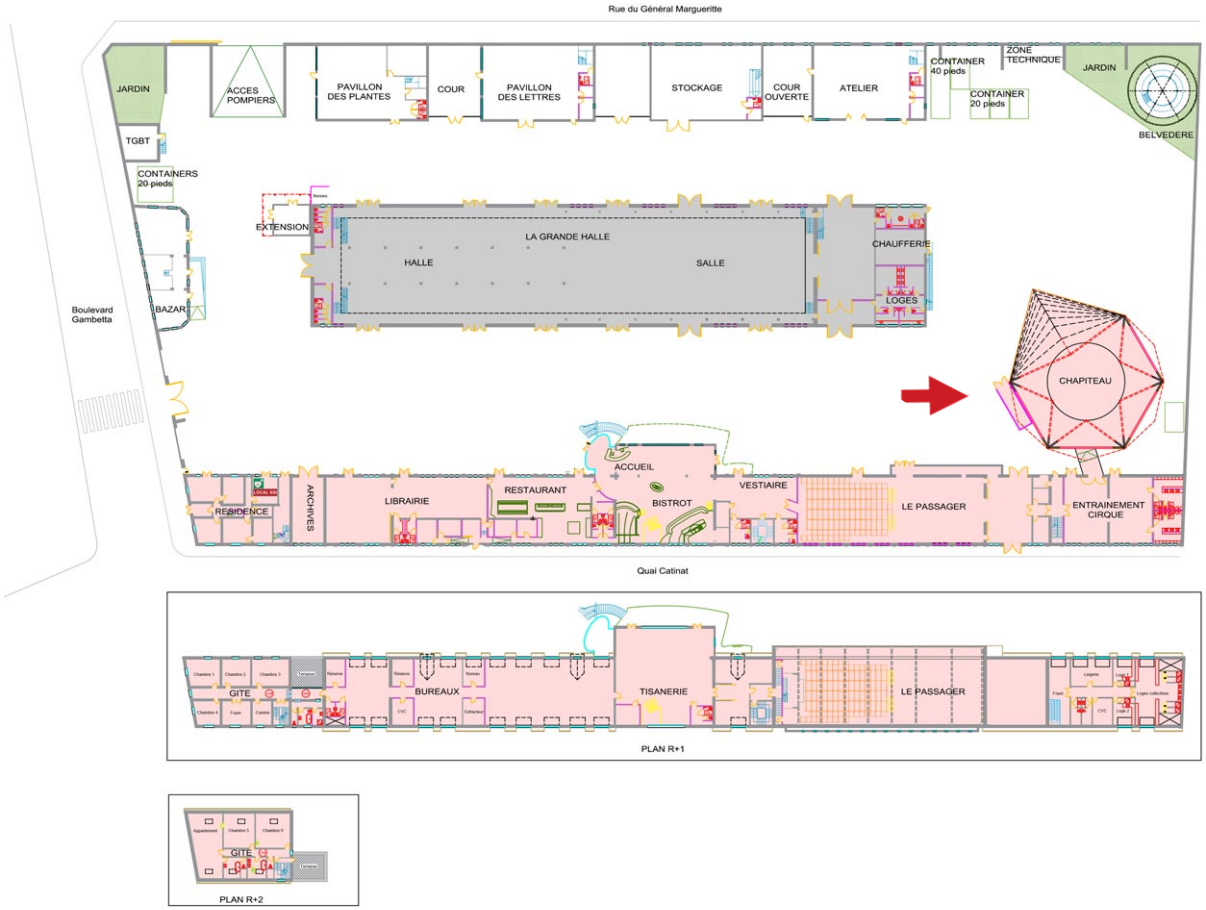

Le chapiteau

Énorme sujet que le chapiteau. C’est une véritable passoire thermique. Les marques d’usure extérieure sont visibles à l’œil nu.
La rouille attaque les portes. La toile laisse des trous d’air considérables ce qui rend par grand froid le volume quasiment impossible à chauffer.
Dans les étages du chapiteau, c’est extrêmement spectaculaire. L’eau et l’air entrent de partout. Là aussi poubelles et bassines nous sont d’une grande aide. Pas au point d’empêcher la détérioration du bâtiment. Pourtant, ce bâtiment fonctionne au quotidien et accueille chaque semaine du lundi au vendredi plus de cent cinquante personnes. Il reste l’épicentre de notre activité cirque.
Si rien n’est fait à très court terme, comme le belvédère, il nous faudra bientôt le fermer. Ce qui n’est pas une option.

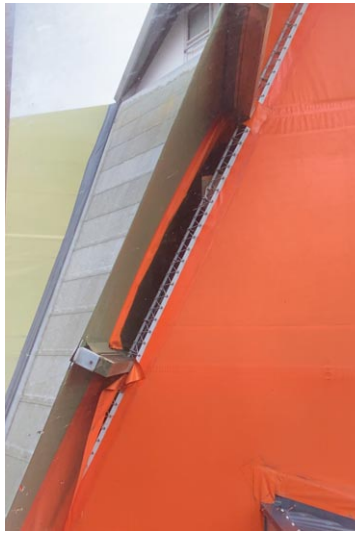
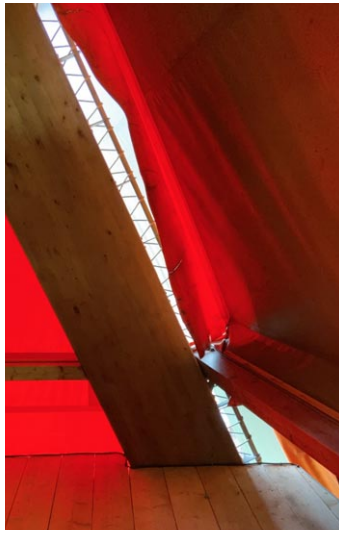
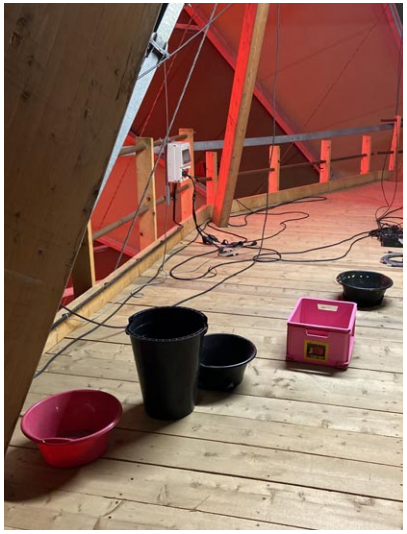

Le chauffage

C’est l’une de nos inquiétudes majeures. Les pièces de rechange ne sont plus fabriquées et leur stock s’épuise.
L’ordinateur qui gère la régulation du chauffage de chaque salle, ne remplit plus que partiellement son office, et c’est sans doute un miracle qu’il fonctionne encore, puisqu’il date de 2007. Je vous laisse y réfléchir. Un tel lieu suspendu au bon fonctionnement d’un ordinateur de quinze ans d’âge. Les dysfonctionnements sont de plus en plus fréquents, longs et complexes à résoudre. Mais le jour où cela ne fonctionnera plus du tout, nous ne pourrons résoudre le problème avec seulement un ordinateur qui en remplacerait un autre. C’est toute la chaîne qu’il faudra revoir : ordinateur, logiciels d’exploitation, réseau de branchements et cartes mères pour un bon fonctionnement dans chaque salle. Il faut repenser tout le système, engager une réflexion avec d’autres paradigmes que ceux en vigueur à l’époque. Cela fait des années que nous alertons.
Si rien n’est fait, un jour, et cela peut être dans un mois ou dans deux ans, nous aurons une panne qui nous empêchera tout fonctionnement.
Et sans chauffage, tout s’arrêtera instantanément. Pendant de longs mois. Tout le monde est à présent informé.

L’isolation

La question traverse tout ce document. Partout il faut isoler de manière efficace. Partout le temps a diminué les performances, déjà minimes en 2007, mais qui, quinze ans plus tard, révèlent une situation d’inefficacité en ce domaine.
Là aussi, la question se pose globalement, reliée aux problématiques des usages, du fonctionnement et de l’état des différents ouvrages des bâtiments.

Courte conclusion

Le Channel arrive au bout de ses savoir-faire. Plus le temps avance, plus les défauts demandent des moyens et des compétences dont la scène nationale ne dispose pas.
Le lieu, son architecture singulière, sa réussite, tout cela s'annonce compromis, à court terme, s'il n'y a pas un double sursaut.
Un sursaut dans la prise de conscience de la situation, un sursaut par sa prise en compte et un passage à l'acte.
Il est désormais trop tard pour la Ville de pallier à tous les défauts. Cela ne fut pas fait en temps et en heure.
Si cela avait été, nous ne connaîtrions pas une telle situation d'alerte.
Cependant, la politique des rustines, certes utile en parant au plus pressé, a toutefois fait son temps. Autrement dit, même en consacrant de plus en plus de temps et d'énergie à tenter de réparer, la dégradation du lieu se généralise.
L'état des bâtiments, leur énorme problème d'isolation (*a fortiori* si l'on considère un instant les nouvelles normes énergétiques en vigueur), l'intensification de l'activité du lieu, comme la démultiplication de ses usages, invitent à une seule initiative : engager dès à présent une nouvelle phase de travaux.

Il s'agirait de poursuivre le processus qui fut à l'œuvre lors de la rénovation du lieu en 2007 : partir d'un existant, considérer la manière dont se développe la scène nationale, afin d'assigner une conformité à l'état de développement du Channel afin de remettre en adéquation une architecture à des pratiques et des usages comme ils évoluent, et de conférer de nouvelles qualités au lieu, plus en phase avec les attendus artistiques, poussant encore plus loin les paramètres qui en font sa singularité.

Nous engagerions le processus habituel : une phase de programmation, puis une phase de conception architecturale, suivie *in fine* de celle de la réalisation.
Établissement d'un cahier des charges, d'un processus de réparation, transformation et remise à niveau du lieu, avec architecte désigné et nouveau projet architectural à concevoir et à mettre en œuvre. La méthode des années 2000 a fait ses preuves : l'usager est central dans la réflexion sur le devenir des bâtiments et les choix architecturaux, dans le général et ses détails.
Il faut qu'il en soit ainsi. Le temps est compté.
Nous avons le sentiment d'avoir fait notre devoir en informant de la situation.
Le premier temps sera une étude et l'établissement d'un diagnostic établi dans les règles de l'art, placés sous la responsabilité de la Ville, qu'il convient d'engager sans délai. Nous sommes dans une course contre le temps et plus vite nous irons, moins lourde sera la facture à l'issue.
Pour accomplir cet objectif, en 2027, autrement dit vingt ans après son inauguration, c'est d'ores et déjà qu'il convient de lancer ce chantier.